

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 7 novembre 2024 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2024.

« Fort d'un autre bon trimestre d'une production sécuritaire et stable et d'un accroissement des flux de trésorerie, nous sommes fiers de ce qu'IAMGOLD a accompli cette année », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Nous nous rapprochons de plus en plus de notre objectif de devenir un producteur d'or moderne de premier plan au Canada doté d'un solide bilan financier et d'actifs en mesure de créer de la valeur considérable pour nos parties prenantes et nos investisseurs.

« IAMGOLD a clos le troisième trimestre en enregistrant une production cumulative de 490 000 onces d'or qui comprend la production de Côté Gold grâce à laquelle la Société est en voie de réaliser ses prévisions de production annuelle établie entre 625 000 et 715 000 onces. Ce résultat est attribuable au fort rendement obtenu depuis le début de l'exercice à Essakane, à l'essor que connaît Westwood et aux progrès d'intensification des activités réalisées à Côté Gold. Fait plus important encore, nos équipes y sont parvenues en maintenant une excellente fiche en santé et sécurité, en veillant avant tout à la sécurité de nos gens et de nos communautés. Sur le plan financier, le bilan et les perspectives de trésorerie d'IAMGOLD continuent de s'améliorer. Au troisième trimestre, la Société a réalisé des premiers pas importants en vue de diminuer la contrepartie d'or à livrer de 37 500 onces aux termes d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or. Nous avons la ferme intention de mener à terme l'accord d'ici juin 2025, ce qui augmentera l'exposition et la flexibilité de la Société à un moment opportun sur le marché. »

« La mine Côté Gold a franchi de multiples étapes au troisième trimestre, comme l'atteinte du stade de la production commerciale le 2 août 2024 et l'achèvement d'un arrêt important en septembre qui a permis d'apporter des améliorations opérationnelles qui ont eu presque immédiatement des effets bénéfiques mesurables et considérables sur les activités. Grâce à ces efforts, nous avons bon espoir d'atteindre notre objectif pour Côté Gold de poursuivre son intensification opérationnelle pour parvenir à un débit de 90 % à la fin de l'exercice. De plus, nous prévoyons clôturer le rachat de la participation de 9,7 % détenue par notre estimé partenaire en coentreprise, Sumitomo, et retourner notre participation à 70 % dans le projet. »

« Ces réalisations prépareront Côté Gold à une année charnière en 2025 au cours de laquelle le débit augmentera et se stabilisera. IAMGOLD continuera d'apporter des améliorations à ses activités d'extraction et de traitement. Nos équipes examinent les différentes options envisageables de regrouper dans un même plan minier l'estimation de l'ensemble de la base de ressources des zones Côté Gold et Gosselin pour un total de plus de 16,5 millions d'onces de ressources mesurées et indiquées et 4,2 millions d'onces de ressources présumées. La mine Côté Gold est un actif unique qui, nous en sommes convaincus, deviendra un modèle d'exploitation minière moderne au Canada et se taillera une place parmi les plus importantes mines d'or au Canada au cours des prochaines à venir. »

FAITS SAILLANTS :

Résultats d'exploitation et résultats financiers

- **La production d'or attribuable** de 173 000 onces au troisième trimestre s'ajoute aux 490 000 onces cumulatives depuis le début de l'exercice grâce au fort rendement généré par Essakane et Westwood, ainsi qu'au premier trimestre de production à Côté Gold.
- **La Société réaffirme ses prévisions de production de 2024** qui comprennent la production attribuable anticipée d'Essakane et Westwood qui devrait se situer au **haut de la fourchette des prévisions révisées à la hausse** établies entre 495 000 et 540 000 onces, ainsi que la production attribuable de Côté Gold qui devrait s'établir à la **limite inférieure des prévisions établies** entre 130 000 et 175 000 onces sur une base de 60,3 % (entre 220 000 et 290 000 onces sur une base de 100 %) grâce aux mesures en vue d'améliorer la disponibilité de l'usine pendant l'intensification des activités.
- **Côté Gold a atteint le stade de la production commerciale** le 1^{er} août 2024 et a **dégagé des flux de trésorerie positifs disponibles générés par le site minier** au cours du trimestre. L'intensification des activités progresse toujours et demeure en bonne voie d'atteindre un débit de 90 % de la capacité nominale prévue de 36 000 tonnes par jour (« tpj ») à la fin de l'exercice. La mine a enregistré un débit quotidien record de 42 096 tonnes à la suite de l'arrêt planifié effectué en septembre au cours duquel d'importantes mesures d'optimisation et d'amélioration ont été mises en place en vue d'accroître la disponibilité et le rendement de l'usine de traitement.

- **Les prévisions de coûts décaissés¹**, exception faite de Côté Gold, demeurent les mêmes et les coûts décaissés de l'exercice devraient se situer au bas de la fourchette révisée à la baisse entre 1 175 \$ et 1 275 \$ par once vendue. Les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») restent également les mêmes et les CMTI de l'exercice devraient se situer à la limite inférieure de la fourchette établie entre 1 700 \$ et 1 825 \$ par once vendue.
 - La Société s'attend à ce que les coûts décaissés et les CMTI de Côté Gold se situent dans le haut de la fourchette établie entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue. Les coûts pourraient dépasser le haut de la fourchette prévue en fonction du moment et des coûts ponctuels d'initiatives et d'améliorations mises en place en vue d'atteindre la cible d'intensification des activités.
- **Les produits** dégagés de la vente de 184 000 onces ont totalisé 438,9 millions \$ à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 2 391 \$ par once. Le cumul annuel des produits tirés de la vente de 514 000 onces s'est chiffré à 1 163,1 millions \$ à un prix de l'or réalisé moyen de 2 260 \$ par once.
- **Le coût des ventes d'Essakane et de Westwood** par once vendue s'est chiffré à 1 213 \$ (cumul annuel de 1 119 \$), les coûts décaissés¹ par once vendue ont totalisé 1 208 \$ (cumul annuel de 1 115 \$) et les CMTI par once vendue ont atteint 1 789 \$ (cumul annuel de 1 626 \$).
- **À Côté Gold, le coût des ventes et les coûts décaissés¹ par once vendue**, déduction faite des coûts d'exploitation incorporés à la période de production précommerciale, se sont chiffrés respectivement à 1 033 \$ (cumul annuel de 984 \$) et à 1 030 \$ (cumul annuel de 982 \$) par once vendue.
- **Le résultat net et le résultat net ajusté par action** attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont chiffrés respectivement à 1,04 \$ et à 0,18 \$ au troisième trimestre ; le cumul annuel du résultat net et le cumul annuel du résultat net ajusté par action attribuables aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis respectivement à 1,39 \$ et à 0,45 \$. Le résultat net au troisième trimestre et le cumul de l'exercice ont été ajustés pour tenir compte d'un gain de 462,3 millions \$ à la suite de la reprise de la perte de valeur à Westwood précédemment comptabilisée.
- **La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'est chiffrée à 146,2 millions \$ au troisième trimestre et le cumul annuel, à 383,4 millions \$. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants¹ s'est élevée à 161,2 millions \$ au troisième trimestre et à un cumul annuel de 473,2 millions \$.
- **Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements** (« RAIIA »)¹ a totalisé 719,6 millions \$ au troisième trimestre (cumul annuel de 1 063,5 millions \$) et le RAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 221,7 millions \$ au troisième trimestre (cumul annuel de 565,2 millions \$). Le RAIIA net au troisième trimestre et le cumul du RAIIA pour l'exercice ont été ajustés pour tenir compte d'un gain de 462,3 millions \$ à la suite de la reprise de la perte de valeur à Westwood précédemment comptabilisée.
- **Les flux de trésorerie disponible générés par les sites d'exploitation minière¹**, exception faite de Côté Gold, ont atteint 97,4 millions \$ au troisième trimestre et le cumul annuel s'est chiffré à 283,6 millions \$. Les flux de trésorerie disponible générés par Côté Gold ont atteint 23,3 millions \$ au troisième trimestre.
- La Société détient 959,3 millions \$ en **liquidités disponibles¹**, principalement composées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 553,4 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit renouvelable garantie (« facilité de crédit ») de 404,9 millions \$ au 30 septembre 2024.
- En matière de **santé et sécurité**, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024, la Société a enregistré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (« TIE ») de 0,46, soit un meilleur taux que celui de l'exercice précédent.

Siège social

- Le 9 juillet 2024, la Société a réglé une demande d'indemnisation d'assurance de 27,3 millions \$ relativement aux dommages matériels et à la perte d'exploitation découlant de l'événement sismique survenu le 30 octobre 2020 à la mine Westwood. Elle a reçu les produits du règlement de l'assurance au troisième trimestre de 2024.
- Le 30 septembre 2024, la Société a transmis le préavis officiel requis de 60 jours à Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« Sumitomo » ou « SMM ») pour manifester son intention d'exercer son droit de rachat de la participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold qui avait été cédée à Sumitomo dans le cadre de l'entente de financement et de modification de la coentreprise signée le 19 décembre 2022. À la clôture de la transaction, qui est prévue pour le 30 novembre 2024, la participation totale d'IAMGOLD dans Côté Gold sera rétablie à 70 %. Le prix du rachat s'élève à environ 377 millions \$ et sera financé par le produit du financement par actions de 300 millions \$ réalisé au deuxième trimestre de 2024 et à même les liquidités disponibles.
- Au cours du trimestre, la Société a livré 37 500 onces d'or aux termes des accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or de 2022. Après la fin du trimestre, la Société a rempli son obligation de livrer 12 500 onces d'or

en octobre en vertu de l'accord de paiements anticipés sur la vente à terme d'or et a réduit la quantité résiduelle à 100 000 onces.

- La Société compte renouveler son prospectus de base préalable, après l'expiration de ce dernier en octobre 2024. Le renouvellement est conforme à la pratique employée par le passé de doter la Société d'une flexibilité financière. Le nouveau prospectus préalable de base sera déposé après la clôture des marchés le 7 novembre 2024. Pour l'instant, la Société n'entend pas offrir des titres au public en vertu du nouveau prospectus préalable de base. L'avis prévu au présent paragraphe ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat de titres.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives générales de 2024, voir la section « Perspectives » et pour le rendement individuel des sites miniers, voir la section « Mises à jour trimestrielles ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 (3^e t. 2024) et le 30 septembre 2023 (3^e t. 2023), et les neuf mois terminés le 30 septembre (cumul annuel) 2024 et 2023, ainsi que certaines mesures de la situation financière (les « activités abandonnées ») de la Société au 31 décembre 2023 et au 30 septembre 2023.

	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Importantes statistiques d'exploitation (en millions \$ liés aux activités poursuivies)				
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)				
– Essakane	100	84	329	264
– Westwood	32	25	99	65
Sous-total	132	109	428	329
– Côté Gold (60,3 %)	41	—	62	—
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	173	109	490	329
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)				
– Essakane	101	84	325	265
– Westwood	29	22	97	61
Sous-total	130	106	422	326
– Côté Gold (60,3 %)	41	—	55	—
Ventes d'or totales – attribuables (milliers d'onces)	171	106	477	326
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable				
– Essakane	1 226	1 417	1 099	1 249
– Westwood	1 171	1 506	1 185	1 674
Sous-total	1 213	1 436	1 119	1 329
– Côté Gold	1 033	—	984	—
Coût des ventes ¹ total (\$/once vendue) – attribuable	1 170	1 436	1 103	1 329
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables				
– Essakane	1 223	1 372	1 097	1 201
– Westwood	1 157	1 506	1 174	1 667
Sous-total	1 208	1 400	1 115	1 288
– Côté Gold	1 030	—	982	—
Coûts décaissés ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 165	1 400	1 099	1 288
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables				
– Essakane	1 730	1 798	1 498	1 510
– Westwood	1 617	2 138	1 708	2 486
Sous-total	1 789	1 975	1 626	1 803
– Côté Gold ⁴	1 602	—	1 602	—
CMTI ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 756	1 975	1 625	1 803
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	2 391	1 937	2 260	1 934

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur les informations sectorielles dans les états financiers consolidés intermédiaires.

2. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » à la fin du présent communiqué de presse pour une description et un calcul de ces mesures.

3. Le prix moyen réalisé de l'or au troisième trimestre de 2024, exception faite de l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2022 (tel qu'il est défini ci-dessous), s'est chiffré à 2 498 \$ par once et le cumul annuel 2024, à 2 324 \$ par once.

4. Les coûts de maintien tout inclus de Côté Gold représentent la période de deux mois suivant l'atteinte du stade de la production commerciale.

	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Résultats financiers (en millions \$, activités poursuivies)				
Produits	438,9	224,5	1 163,1	689,5
Profit brut	162,6	4,6	419,0	74,3
RAIIA ¹	719,6	61,8	1 063,5	310,8
– Activités poursuivies	719,6	61,8	1 063,5	296,4
– Activités abandonnées	—	—	—	14,4
RAIIA ajusté ¹	221,7	57,8	565,2	227,9
– Activités poursuivies	221,7	57,8	565,2	204,5
– Activités abandonnées	—	—	—	23,4
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	594,1	(0,8)	733,4	103,7
– Activités poursuivies	594,1	(0,8)	733,4	98,1
– Activités abandonnées	—	—	—	5,6
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	101,0	(4,0)	238,8	32,6
– Activités poursuivies	101,0	(4,0)	238,8	18,0
– Activités abandonnées	—	—	—	14,6
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	1,04	(0,00)	1,39	0,21
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹ – activités poursuivies	0,18	(0,01)	0,45	0,04
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	161,2	29,3	473,2	106,8
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	146,2	37,5	383,4	89,5
– Activités poursuivies	146,2	37,5	383,4	74,1
– Activités abandonnées	—	—	—	15,4
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière ¹	120,7	2,1	306,9	25,3
– Activités poursuivies	120,7	2,1	306,9	19,4
– Activités abandonnées	—	—	—	5,9
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	84,7	50,4	197,2	131,7
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	11,2	191,6	188,7	478,3
	30 septembre 2024	31 décembre 2023	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Situation financière (en millions \$)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,4	367,1	553,4	367,1
Dette à long terme	810,7	830,8	810,7	830,8
Trésorerie (dette) nette ¹	(449,0)	(649,5)	(449,0)	(649,5)
Facilité de crédit disponible	404,9	387,0	404,9	387,0

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence du fonds de roulement. Les coûts en immobilisations de maintien de Côté Gold portent sur la période de deux mois suivant l'atteinte du stade de la production commerciale.

PERSPECTIVES

Production

	Cumul annuel 2024	Prévisions pour l'exercice complet de 2024
Essakane (milliers d'onces)	329	380 à 410
Westwood (milliers d'onces)	99	115 à 130
Total de la production attribuable (milliers d'onces)	428	495 à 540
Côté Gold à 60,3 % (milliers d'onces)	62	130 à 175

Essakane et Westwood

La production à Essakane devrait se situer au haut de la fourchette des prévisions de 410 000 onces. D'un trimestre à l'autre, la production au quatrième trimestre à Essakane diminuera par rapport à celles des trimestres précédents en raison de la séquence d'exploitation en fonction des teneurs du plan minier.

La production à Essakane devrait se situer à la limite supérieure de la fourchette des prévisions de 130 000 onces pour l'exercice.

Côté Gold

La production de Côté Gold, sur une base de 100 %, devrait se situer à la limite inférieure de la fourchette prévue entre 220 000 et 290 000 onces (entre 130 000 et 175 000 onces sur une base de 60,3 % pour IAMGOLD – voir la section « Côté Gold » ci-dessous). Cette estimation suppose que les activités d'exploitation continueront d'augmenter et permettront à la mine de terminer l'exercice à un débit d'environ 90 % de la capacité nominale de 36 000 tonnes par jour.

Coûts

	Cumul annuel 2024	Prévisions pour l'exercice 2024 ¹
Essakane (milliers d'onces)		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 097	1 175 à 1 275
CMTI (\$/once vendue)	1 498	1 575 à 1 675
Westwood (milliers d'onces)		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 174	1 200 à 1 300
CMTI (\$/once vendue)	1 708	1 775 à 1 900
Essakane et Westwood		
Coût des ventes ² (\$/once vendue)	1 119	1 175 à 1 275
Coûts décaissés ^{2,3} (\$/once vendue)	1 115	1 175 à 1 275
CMTI ^{2,3} (\$/once vendue)	1 626	1 700 à 1 825

Côté Gold

Se reporter à la section sur Côté Gold ci-dessous

1. Les prévisions pour l'exercice complet de 2024 reposent sur les hypothèses suivantes : un prix moyen réalisé de l'or de 2 233 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,36, un taux de change €/\$ US de 1,08 et un prix moyen du pétrole brut de 82 \$ le baril.

2. Comprend Essakane, Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

Les prévisions de coûts réunies d'Essakane et de Westwood sont restées les mêmes : les coûts décaissés devraient se situer entre 1 175 \$ et 1 275 \$ par once vendue, et les CMTI, entre 1 700 \$ et 1 825 \$ par once vendue.

Essakane

Les coûts prévus à Essakane devraient se situer au bas de la fourchette établie, soit entre 1 175 \$ et 1 275 \$ pour les coûts décaissés par once vendue, et les CMTI, dans une fourchette entre 1 575 \$ et 1 675 \$ par once vendue. Les coûts d'exploitation devraient demeurer conformes à ceux engagés au cours des récents trimestres, tandis que les coûts unitaires devraient augmenter en raison d'une production moindre au quatrième trimestre. Les CMTI devraient être supérieurs au quatrième trimestre en raison d'une production inférieure et des frais de découverte incorporés accrus en soutien au plan de production de 2025.

Westwood

Les coûts décaissés par once à Westwood devraient se situer au bas de la fourchette prévue, soit entre 1 200 \$ et 1 300 \$ par once vendue, et les CMTI, entre 1 775 \$ et 1 900 \$ par once vendue. Les coûts unitaires devraient être plus élevés au quatrième trimestre en raison de l'arrêt annuel planifié en novembre au cours duquel aura lieu entre autres, le remplacement de certains équipements de l'usine, en plus de l'ajout de nouvelles foreuses de production dont la mise en service est prévue au cours du trimestre.

Côté Gold

Au cours de la période d'intensification des activités, avant l'atteinte d'une production d'une capacité quasi-nominale, les coûts d'exploitation et les frais de découverte incorporés devraient être plus élevés que les coûts moyens prévus dans le plan minier à long terme, comme il est indiqué dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 (en date du 12 août 2022), puisque les coûts fixes sont absorbés par des volumes plus faibles, par la hausse de coûts de certains coûts d'intrants attribuable à l'inflation depuis la publication du rapport technique et par les droits de redevances supérieurs attribuables aux appréciations du cours de l'or. Lorsque Côté Gold atteindra le débit de 90 % prévu à la fin de l'exercice, la Société s'attend à ce que les coûts décaissés se situent au haut de la fourchette prévue entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et que les CMTI se situent entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue. Les coûts pourraient dépasser le haut de la fourchette prévue en fonction du moment et des coûts ponctuels d'initiatives et d'améliorations mises en place en vue d'atteindre la cible d'intensification des activités.

Coûts en immobilisations

Essakane et Westwood

(en millions \$)	Cumul annuel de 2024 ¹			Prévisions pour l'exercice 2024 ²		
	Maintien ³	Expansion	Total	Maintien ³	Expansion	Total
Essakane (± 5 %)	131,4	3,0	134,4	170	5	175
Westwood (± 5 %)	47,6	0,1	47,7	70	—	70
	179,0	3,1	182,1	240	5	245
Siège social	1,1	—	1,1	—	—	—
Total ⁴	180,1	3,1	183,2	240	5	245

1. Sur une base à 100 %, sauf indication contraire.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %) d'Essakane et de Westwood.

3. Les coûts en immobilisations de maintien comprenaient des frais de découverte incorporés de (i) 39,7 millions \$ pour Essakane et de 1,2 million \$ pour Westwood au troisième trimestre de 2024, (ii) un cumul annuel 2024 de 93,0 millions \$ pour Essakane et de 5,3 millions \$ pour Westwood, et (iii) des prévisions pour l'exercice de 115 millions \$ pour Essakane et de 7 millions \$ pour Westwood. Voir la section « Perspectives » ci-dessous.

4. Le tableau des perspectives d'exploration comprend également les prévisions des coûts d'exploration et d'évaluation incorporés de 3 millions \$.

Les coûts en immobilisations de maintien¹ d'Essakane et de Westwood pour l'exercice d'environ 240 millions \$ (± 5 %) demeurent les mêmes et comprennent les frais incorporés afférents à la progression des activités de découverte réalisées dans de nouvelles phases d'exploitation et le remplacement de certains équipements en vue d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts d'entretien à Essakane, ainsi que les projets d'intégrité de l'usine qui devaient initialement avoir lieu en 2025 mais qui débiteront plus tôt que prévu, et le renouvellement du parc d'équipement minier souterrain à Westwood.

Côté Gold (100 %)

(en millions \$)	3 ^e t. 2024 ¹	Cumul annuel 2024 ¹	Prévisions pour l'exercice 2024 ²
Dépenses de projet ³ jusqu'à la première coulée d'or	—	151,7	152
Dépenses de projet ³ après la première coulée d'or	3,7	34,4	67
Sous-total des dépenses de projet ³	3,7	186,1	219
Frais de découverte incorporés	7,5	36,5	60
Coûts d'exploitation préproduction incorporés	4,8	56,3	60
Coûts en immobilisations liés aux exploitations	29,2	55,2	115
Total	45,2	334,1	454

1. Sur une base à 100 %, sauf indication contraire.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Les dépenses de projet font partie des mesures financières hors PCGR et comprennent les stocks de fournitures achetés pendant la phase du projet. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

Les prévisions de coûts en immobilisations de Côté Gold demeurent les mêmes. En 2024, les coûts en immobilisations relatifs à l'exploitation devraient être supérieurs aux coûts moyens prévus dans le plan minier à mesure que progresse l'achèvement de la construction de l'empreinte complète de la digue du parc à résidus pour répondre aux besoins établis sur la durée de vie de la mine. La classification des coûts en immobilisations, soit dans les coûts de maintien ou d'expansion à la suite de l'entrée en production commerciale au début d'août 2024, dépend de la nature des coûts conformément aux lignes directrices du World Gold Council. Certains travaux du projet initial qui ne font pas partie du chemin critique pour atteindre le stade de la production commerciale, comme l'achèvement des travaux de terrassement et des infrastructures de soutien nécessaires, demeurent classés dans le capital-développement, comme certains autres projets visant à accroître la capacité de concassage de l'usine.

Perspectives d'exploration

Les coûts d'exploration de 2024 devraient se chiffrer à environ 20 millions \$, dont 5 millions \$ seront affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux autres programmes d'exploration primaire et à proximité des mines existantes.

(en millions \$)	Cumul annuel 2024			Prévisions pour l'exercice 2024 ¹		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets d'exploration primaire	0,5	12,3	12,8	—	15	15
Projets d'exploration à proximité des mines	4,5	2,0	6,5	3	2	5
	5,0	14,3	19,3	3	17	20

1. Les prévisions de l'exercice ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Bambouk détenus en vue de la vente. Voir la section « Actifs de Bambouk, Afrique de l'Ouest » pour plus de détails.

Perspectives concernant les impôts sur le résultat payés et l'amortissement

Les prévisions d'impôts exigibles en trésorerie demeurent les mêmes. La Société s'attend à décaisser entre 50 millions \$ et 60 millions \$ en impôts exigibles en 2024. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués en montants égaux tous les trimestres puisqu'ils pourraient inclure le solde définitif des impôts exigibles de l'exercice précédent et des acomptes provisionnels exigibles de l'exercice en cours selon les échéances prescrites par les différents pays. Les prévisions d'impôts sur le résultat payés portent sur les activités poursuivies, à l'exclusion des obligations fiscales en trésorerie découlant du processus de ventes des actifs de Bambouk. Voir la section « Actifs de Bambouk, Afrique de l'Ouest » pour plus de détails.

Les charges d'amortissement pour 2024 devraient se situer entre 255 et 265 millions \$ et devraient augmenter au quatrième trimestre à la suite de l'atteinte du stade de la production commerciale à Côté Gold et de la reprise de la perte de la valeur de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Doyon qui comprend le complexe Westwood.

(en millions \$)	Cumul annuel 2024	Prévisions pour l'exercice complet 2024
Charge d'amortissement	177,4	255 à 265
Impôts sur le résultat payés	45,5	50 à 60

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société est déterminée à :

- maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »),
- réaliser sa vision Zéro Incident®, dans tous les principaux aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel et l'établissement de forts partenariats communautaires, et en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sécuritaire à ses sites. Le taux de fréquence TIE s'élevaient à 0,46 au 30 septembre 2024 (comparativement à 0,63 au 30 septembre 2023), soit au-dessous de la cible annuelle globale de 0,66 de la Société.

Au troisième trimestre de 2024, la Société a poursuivi l'élaboration d'un programme de gestion des risques critiques qui met l'accent sur les plus importants risques et contrôles de l'industrie. Elle a élaboré des protocoles de gestion des risques critiques et elle continue de solliciter les commentaires de sa main-d'œuvre concernant ces protocoles.

La direction d'Essakane a effectué un examen de son système de gestion de la santé et de la sécurité. Pour leur part, Côté Gold et Westwood ont renforcé leurs équipes de santé et de sécurité en ajoutant du personnel supplémentaire.

Environnement

En 2024, la Société concentre principalement ses interventions environnementales sur l'eau et la biodiversité. Elle a entamé l'élaboration d'un cadre de gouvernance de l'eau selon une approche de planification par bassins versants afin de renforcer sa gestion environnementale dans ce domaine et d'évaluer ses répercussions et ses contributions aux bassins hydrographiques régionaux. Au troisième trimestre de 2024, la Société a poursuivi l'élaboration d'une norme autonome de gestion de l'eau ; ces travaux devraient être terminés au quatrième trimestre de 2024. En 2024, elle élargira la portée de l'évaluation initiale sur la biodiversité réalisée en 2022 afin d'élaborer une feuille de route plus exhaustive sur la biodiversité pour appuyer son objectif en matière de biodiversité et évaluer le caractère adéquat des déclarations d'IAMGOLD par rapport au Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature

(TNFD). Au troisième trimestre de 2024, la Société a continué d'effectuer des évaluations de la biodiversité dans ses sites actifs afin de comprendre ses relations de dépendance et ses impacts liés à la nature.

Essakane a déposé le plan de fermeture de Falagountou fin mars 2024. Une mise à jour du plan de fermeture d'Essakane soumis en 2019 est en cours, dont la date de dépôt ciblée est le premier trimestre de 2025. La direction d'Essakane a effectué un examen de son système de gestion de la santé et de la sécurité. Le site a également mené une campagne de prévention d'incidents environnementaux afin d'éduquer le personnel et de lui donner le pouvoir de reconnaître les risques environnementaux et d'intervenir.

Le plan de fermeture de Westwood de 2021 a été approuvé le 11 juin 2024 et celui de Doyon a été approuvé le 3 juillet 2024 par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts du Québec. Westwood poursuit l'ensemencement hydraulique pour prévenir l'érosion du sol dans des zones ciblées dans le cadre des activités de fermeture de la fosse satellite Fayolle. Les projets pilotes à Westwood portant sur le recyclage de l'eau dans le but de réduire le prélèvement d'eau à partir de la rivière Bousquet se poursuivent.

Côté Gold a soumis le rapport de la phase 1 de l'étude de suivi des effets sur l'environnement à Environnement et Changement climatique Canada. Côté Gold a soumis son rapport 2023 sur les émissions de gaz à effet de serre au Programme de normes de performance en matière d'émissions de l'Ontario qui exige une assurance raisonnable en vertu de la norme ISO 14064.

En date du 30 septembre 2024, il n'y avait eu aucun incident environnemental important.

Engagement social

La Société a revu son approche des investissements communautaires et a commencé à élaborer une nouvelle stratégie d'investissements communautaires. Les sites continuent de collaborer avec leurs communautés d'intérêts et de soutenir les initiatives d'investissement communautaire. À Essakane, les principaux engagements et principales activités comprenaient des discussions sur des sujets économiques et sociaux ainsi que la sûreté et la réinstallation, des engagements des parties prenantes dans le cadre du plan de fermeture d'Essakane, et la surveillance de l'exploitation minière artisanale. La Société continue de corriger des problèmes liés au plan d'action de réinstallation (« PAR 1 ») par la reconstruction de certaines maisons. La Société doit réaliser toutes les initiatives de reconstruction liée au PAR 1 dans un délai de trois ans. Au 30 septembre 2024, un incident communautaire de niveau 2 est survenu lors d'une intrusion au site fermé de la fosse satellite Falagountou à Essakane. Les mineurs artisanaux ont été chassés du site par la gendarmerie locale. Aucun autre incident n'a été signalé.

Côté Gold a présenté son rapport annuel concernant les ententes sur les répercussions et les avantages à ses partenaires des Premières Nations. Côté Gold a accueilli plusieurs établissements d'enseignement et organismes non gouvernementaux pour une visite du site afin de partager de l'information sur les technologies de pointe utilisées à la mine, l'approche d'exploitation minière responsable et les perspectives de carrière offertes à Côté Gold et dans l'industrie.

À Westwood, l'équipe a poursuivi ses rencontres avec la Première Nation Abitibiwinni concernant l'élaboration d'une entente sur les répercussions et les avantages.

Relations avec les Autochtones

En tant qu'entreprise canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Société continue de prendre des mesures concrètes en vue de la réconciliation en respectant et en défendant les droits des Autochtones, fondés sur des relations qui reposent sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. La Société est fermement résolue à respecter le principe de l'autodétermination des peuples autochtones, leurs droits à un consentement libre, préalable et éclairé et leur patrimoine culturel et leurs traditions. Ces principes sont inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et constituent le fondement de la Politique d'engagement avec les Autochtones d'IAMGOLD. En l'honneur de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, IAMGOLD a tenu une conversation courageuse le 3 octobre 2024 à ses bureaux de Toronto, afin de discuter et d'en apprendre davantage au sujet du contexte historique et actuel des relations autochtones au Canada, de l'impératif opérationnel de collaborer avec les communautés autochtones et des occasions de mettre en pratique l'alliance active.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 60,3 %) | Ontario, Canada

	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication contraire)		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 159	7 212
Teneur extraite (g/t)	1,02	0,91
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	5 213	11 901
Stériles extraits – découverte incorporée (milliers de tonnes)	2 006	9 376
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 378	28 489
Ratio de découverte ¹	2,3	3,0
Minerai usiné (milliers de tonnes)	1 633	2 515
Teneur à l'usine (g/t)	1,41	1,39
Récupération (%)	93	92
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	68	103
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 60,3 %	41	62
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	69	92
Prix moyen réalisé de l'or, exception faite des livraisons prévues dans l'accord de paiement anticipé ² (\$/once)	2 505	2 464
Résultats financiers (en millions \$ – participation de 60,3 %)		
Produits ³	104,4	136,4
Coût des ventes ³	43,0	54,4
Coûts de production (Augmentation)/diminution des produits finis	39,1 (2,6)	54,4 (7,5)
Redevances	6,5	7,5
Coûts décaissés ²	42,9	54,3
Coûts en immobilisations de maintien ^{2,4}	17,1	17,1
Coûts en immobilisations d'expansion ^{2,4}	10,3	185,6
Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion totaux ^{2,4}	27,4	202,7
Résultat provenant des activités d'exploitation	44,0	61,4
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière ²	23,3	23,3
Coûts unitaires par tonne²		
Coûts d'extraction minière par tonne	3,95	3,77
Coûts d'usinage par tonne usinée ²	19,34	17,06
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	10,46	9,60
Coûts d'exploitation par once⁵		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 033	984
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 030	982
CMTI ^{2,5} (\$/once vendue)	1 602	1 602

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

3. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Les coûts de maintien tout inclus et les coûts en immobilisations de maintien représentent la période de deux mois suivant l'atteinte du stade de la production commerciale le 1^{er} août 2024, exception faite des ajustements du fonds de roulement de la coentreprise. Les coûts en immobilisations d'expansion comprennent les dépenses de projet.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Au troisième trimestre de 2024, la production d'or a atteint 41 000 onces, soit une augmentation de 21 000 onces par rapport au deuxième trimestre de 2024, l'usine ayant continué de croître après l'atteinte du stade de la production commerciale le 1^{er} août 2024.

Les activités d'extraction ont totalisé 10,4 millions de tonnes au troisième trimestre de 2024, comme au trimestre précédent, et les tonnes de minerai extraites ont augmenté pour atteindre 3,2 millions de tonnes au cours de la période, avec une diminution connexe du ratio de découverte de 2,3:1 des stériles par rapport au minerai. La teneur

moyenne du minerai extrait se chiffrait à 1,02 g/t, conforme au plan minier. Le rapprochement entre les modèles de contrôle de la teneur et des réserves se situe dans les seuils de tolérance attendus.

Deux pelles électriques CAT 6060 et dix-huit camions de transport autonomes CAT 793 sont en fonction à la mine et trois autres camions de transport seront mis en service d'ici la fin de l'exercice. Les activités de forage et de dynamitage ont permis d'améliorer d'un mois à l'autre le rendement du parc de foreuses grâce à une meilleure préparation des plans de tir qui s'est traduite par un accroissement des stocks de minerai disponibles pour chargement et transport. L'optimisation en continu des activités minières, comme les plans de tir, les procédures de forage et les pratiques d'entretien, vise à accroître la production pour qu'elle puisse alimenter l'usine lorsqu'elle parviendra au débit voulu.

Le débit de l'usine au troisième trimestre de 2024 a atteint 1,6 million de tonnes, soit environ le double de celui du trimestre précédent. L'arrêt effectué à la mi-septembre (dont il est question ci-dessous) et l'arrêt imprévu à la fin du mois causé par une panne électrique du centre de commande du moteur ont eu une incidence sur le débit. Les teneurs à l'usine de 1,41 g/t correspondaient à celles prévues au plan minier, qui nécessite d'alimenter l'usine d'un mélange de minerai composé de minerai d'une teneur plus élevée et du minerai à plus haute teneur provenant des emplacements. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 93 % au cours du trimestre. Le circuit de gravimétrie a été mis en service vers la fin du deuxième trimestre, mais n'est pas encore entré en fonction en raison d'une meilleure récupération que prévue obtenue jusqu'à maintenant par rapport au plan minier et des périodes d'instabilité de l'usine pendant l'étape d'intensification des activités. Les stocks d'or contenus dans le circuit représentent environ 10 000 onces d'or, conformément aux attentes.

En septembre, la Société a mis en arrêt l'usine pendant 8 jours au cours desquels elle a mis en place d'importantes mesures d'optimisation afin d'améliorer sa disponibilité opérationnelle et d'atteindre son objectif d'augmenter le débit à 90 % d'ici la fin de l'exercice et de poursuivre les améliorations en 2025 pour parvenir à la pleine capacité nominale de traitement. Les travaux effectués pendant l'arrêt visaient en priorité à stabiliser le circuit de concassage et à régler les causes principales de la faible disponibilité de l'usine au deuxième trimestre, entre autres en remplaçant 90 % du blindage des goulottes par des matériaux plus résistants afin d'en réduire l'usure et en utilisant de nouveaux types de criblage dotés d'ouvertures améliorées et profilées dans l'aire de criblage du minerai grossier. Afin de donner de la flexibilité, d'assurer la redondance et d'améliorer la capacité générale, Côté Gold a ajouté une unité de concassage mobile au troisième trimestre qui fonctionne en parallèle avec le circuit de concassage. Subséquemment à l'étape de concassage et de stockage du minerai grossier dans le dôme, le circuit de traitement qui comprend le broyage du minerai au moyen d'un broyeur à rouleaux à haute pression (« HPGR »), puis du traitement par voie humide (broyage humide, lixiviation, CEP), a démontré sa capacité à atteindre une disponibilité et un débit conformes ou supérieurs à la capacité nominale. L'entreprise installera un deuxième concasseur secondaire au cours du second semestre du prochain exercice pour obtenir une capacité supplémentaire et assurer une redondance pour soutenir l'exploitation.

Après le redémarrage, le rendement et la disponibilité du circuit de concassage se sont considérablement améliorés, ce qui a permis d'améliorer le rendement de l'usine. Au cours du mois d'octobre, le débit moyen de l'usine s'est chiffré à environ 27 600 t/j, ou 77 % de la capacité nominale. Le 15 octobre, le débit a atteint un record de 42 096 tonnes par jour.

Rendement financier (sur une base de 60,3 %)

À des fins comptables, les produits et le coût des ventes sont comptabilisés selon une proportion de 60,3 % à compter de la première vente d'or. Jusqu'à ce qu'IAMGOLD exerce l'option de rachat de la part transférée à Sumitomo (voir ci-dessous), elle continuera de financer sa partie des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations dans une proportion de 60,3 % au moyen d'appels de liquidités et recevra 60,3 % de la production d'or (voir la section « Entente de financement conclue avec Sumitomo » ci-dessous pour la comptabilisation de la participation de 60,3 % d'IAMGOLD dans le projet).

Les coûts de production engagés au cours de la période des trois mois terminés le 30 septembre 2024 se sont chiffrés à 39,1 millions \$. Les coûts de production de 2,9 millions \$ ne tiennent pas compte des coûts d'exploitation engagés au cours du mois de juillet relativement aux coûts d'usinage et de surface incorporés engagés pendant la mise en service et l'intensification des activités pour atteindre la production commerciale.

- Le coût d'extraction minière de 3,95 \$ et de 3,77 \$ par tonne extraite respectivement pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2024 ont augmenté au troisième trimestre en raison de la remanutention du minerai plus élevée que prévu pour obtenir la ségrégation requise de matériau à haute teneur, des coûts d'entretien des appareils de forage plus élevés afin d'améliorer la disponibilité, et des coûts des entrepreneurs plus élevés pour soutenir l'intensification opérationnelle de la mine.
- Les coûts d'usinage de 19,34 \$ par tonne usinée et de 17,06 \$ par tonne usinée pour les périodes des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024 ont été plus élevés que prévu puisque le débit moyen au cours du trimestre était inférieur à la capacité nominale, étant donné que l'usine est en période d'intensification des

activités et en raison de l'arrêt au troisième trimestre. Les coûts étaient également plus élevés en raison des coûts engagés au cours du trimestre pour mettre en place des mesures d'optimisation clés afin d'améliorer la disponibilité opérationnelle de l'usine. Les coûts unitaires devraient diminuer à mesure que le débit augmente et que les coûts se stabilisent.

- Au cours des périodes des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024, les frais généraux et administratifs respectivement de 10,46 \$ et de 9,60 \$ par tonne usinée, étaient plus élevés que prévus puisque le débit moyen au cours du trimestre était inférieur à la capacité nominale, étant donné que l'usine est en période d'intensification de ses activités et en raison de l'arrêt survenu au troisième trimestre. Les coûts unitaires devraient diminuer à mesure que le débit augmente.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, pour les périodes de trois mois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024 s'est chiffré respectivement à 43,0 millions \$ et à 54,4 millions \$, hormis les 2,6 millions \$ et 7,5 millions \$ des coûts de production des stocks d'or accumulés dans le circuit au cours de la période et comptabilisés dans les stocks de produits finis. Le coût des ventes comprend des redevances de 6,5 millions \$ et de 7,5 millions \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, a totalisé 1 033 \$ et 984 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024.

Les coûts décaissés pour les périodes de trois mois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024 ont totalisé respectivement 42,9 millions \$ et 54,3 millions \$. Les coûts décaissés par once vendue pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2024 se sont chiffrés respectivement à 1 030 \$ et à 982 \$. Les coûts décaissés excluent les coûts de production qui ont été incorporés pendant la période de mise en service et d'intensification opérationnelle en prévision de l'atteinte de la production commerciale.

Les CMTI par once vendue se sont chiffrés à 1 602 \$ pour la période de deux mois postérieurs au début de la production commerciale, et les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 17,1 millions \$, ce qui comprend les frais de découverte incorporés et les projets dont la nature est d'assurer le maintien conformément aux directives du World Gold Council. Les coûts en immobilisations de maintien et les CMTI comprenaient environ 6,5 millions \$ et 226 \$ par once vendue relativement à la construction de l'empreinte complète du parc à résidus pour répondre aux besoins pendant toute la durée de vie de la mine ; à l'exclusion d'un élément inscrit à l'actif non récurrent, les CMTI par once vendue s'est établi à 1 376 \$ pour les deux mois suivant l'atteinte du stade de la production commerciale.

Les dépenses de projet et les coûts en immobilisations, sur une base de 100 % et des dépenses engagées, se sont chiffrés à 45,2 millions \$ au troisième trimestre de 2024 (cumul annuel de 334,1 millions \$) et comprenaient ceci :

- Les dépenses de projet à la suite de la première coulée d'or se sont chiffrées à 3,7 millions \$ pour appuyer l'achèvement de la mise en service et certains travaux de terrassement et d'infrastructure ne faisant pas partie du chemin critique. Avant la première coulée d'or le 31 mars 2024, les dépenses de projet s'élevaient à 151,7 millions \$ pour un total de 186,1 millions \$ pour l'exercice.
- Outre les dépenses de projet, environ 4,8 millions \$ en coûts d'exploitation relatifs aux coûts d'usinage et de surface ont été incorporés au cours du trimestre (cumul annuel de 56,3 millions \$) dans le cadre de la mise en service et de l'intensification des activités en vue d'atteindre la production commerciale.
- Les coûts en immobilisations liées aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2024 se sont chiffrés à 36,7 millions \$ (cumul annuel de 91,7 millions \$), y compris 7,5 millions \$ de frais de découverte incorporés (cumul annuel de 36,5 millions \$), 18,0 millions \$ liés aux résidus miniers et aux ouvrages de terrassement (cumul annuel de 37,7 millions \$), 0,8 million \$ d'équipement mobile (cumul annuel de 5,4 millions \$) et 10,4 millions \$ pour les autres projets d'investissement (cumul annuel de 12,1 millions \$).

Les coûts en immobilisations totaux engagés au cours du trimestre, sur une base de 60,3 %, se sont établis à 37,2 millions \$ (cumul annuel de 217,4 millions \$), ce qui comprend, sur une base de 60,3 %, les 27,4 millions \$ engagés au troisième trimestre de 2024 (cumul annuel de 202,8 millions \$) et les ajustements du fonds de roulement et les avances à long terme de 9,9 millions \$ (cumul annuel de 14,5 millions \$). (voir les « Mesures financières hors PCGR – Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion »).

Perspectives de 2024 – 100 %

Les prévisions de production de Côte Gold demeurent les mêmes et devraient se situer aux limites inférieures de la fourchette établie entre 220 000 et 290 000 onces pour l'exercice (entre 130 000 et 175 000 onces sur une base de 60,3 %) en raison des améliorations apportées à la disponibilité de l'usine pendant l'intensification des activités d'exploitation.

Lorsque Côté Gold atteindra un débit de 90 % de à la capacité nominale de production de 36 000 tonnes par jour, prévu pour la fin de l'exercice, la Société s'attend à ce que les coûts décaissés s'établissent entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et que les CMTI se situent entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue. Les coûts pourraient dépasser le haut de la fourchette prévue en fonction du moment et des coûts ponctuels d'initiatives et d'améliorations mises en place en vue d'atteindre la cible d'intensification des activités.

Les coûts en immobilisations de 2024 pour Côté Gold sont présentés en plus de détails dans la section « Perspectives » ci-dessus. Exception faite des dépenses de projet liées à l'achèvement, les coûts en immobilisations, sur une base de 100 %, comprenant les frais de découverte incorporés, les coûts pré-exploitation incorporés ainsi que les coûts en immobilisations liées aux exploitations (y compris l'agrandissement du parc à résidus, les coûts supplémentaires d'équipement minier et les coûts des propriétaires présentés dans le plan minier), devraient totaliser 235 millions \$ pour l'exercice, dont 148 millions \$ ont été engagés depuis le début de l'exercice.

Les coûts en immobilisations de Côté Gold en 2024 devraient être supérieurs à la moyenne de ceux prévus sur la durée de vie de la mine, puisque l'achèvement de la construction de toute l'empreinte de la digue à résidus se poursuivra pour suffire aux besoins de l'exploitation sur la durée de vie de la mine. La classification des coûts en immobilisations, soit dans les coûts de maintien ou d'expansion à la suite de l'entrée en production commerciale au début d'août 2024, dépend de la nature des coûts conformément aux lignes directrices du World Gold Council. Certains travaux du projet initial qui ne font pas partie du chemin critique pour atteindre le stade de la production commerciale, comme l'achèvement des travaux de terrassement et des infrastructures de soutien nécessaires, demeurent classés dans le capital-développement, comme certains autres projets visant à accroître la capacité de concassage de l'usine.

Exploration

Forage à la zone Gosselin

Le gisement Gosselin est situé immédiatement au nord-est de la fosse Côté Gold prévue. Environ 35 000 mètres de forage au diamant d'expansion et de définition étaient prévus à l'origine en 2024. Quelque 12 300 mètres et 35 200 mètres ont été réalisés au cours des périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, et 4 000 mètres ont été ajoutés au programme. Le programme de forage de l'exercice en cours cherche à tester les prolongements de la zone Gosselin et l'espace séparant la brèche ouest de Gosselin et la brèche de Côté Gold en profondeur. De plus, du forage comprenant 6 000 mètres supplémentaires est prévu au cours de l'exercice pour tester des cibles à fort potentiel le long du corridor structural qui relie les zones Côté Gold et Gosselin et traverse le complexe intrusif de Chester. Environ 2 200 mètres ont été forés dans le secteur de la cible de lac Clam.

Le 15 octobre 2024, la Société a présenté une mise à jour sur les résultats des analyses effectuées dans le cadre de son programme de forage de délimitation et d'expansion à Gosselin qui comprenait : 368,8 mètres d'une teneur de 0,96 g/t Au au trou GOS23-151 sur 221,2 m ; 235,0 mètres d'une teneur de 2,70 g/t Au dans le trou GOS24-160 sur 697,0 m ; 357,0 mètres d'une teneur de 1,10 g/t Au au trou GOS24-166 sur 864,0 m ; et 18,5 mètres d'une teneur de 12,33 g/t Au dans le trou GOS24-177 sur 262,5 m (voir le communiqué de presse du 15 octobre 2024).

Forage dans la zone Côté Gold

Au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2024, un nouveau programme de forage a débuté et environ 2 000 mètres ont été forés au diamant dans le cadre d'un programme de forage de définition visant à améliorer le degré de confiance concernant les ressources en profondeur de ces prolongements du gisement Côté Gold.

Les études techniques progressent en vue de faire avancer les essais métallurgiques et de réaliser des études minières et d'infrastructure pour étudier la possibilité d'inclure le gisement Gosselin dans les plans miniers à long terme de Côté Gold.

Entente de financement conclue avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente de financement et de modification de la coentreprise avec SMM, en vertu de laquelle SMM a versé une somme de 250,0 millions \$ au titre des obligations de financement de la Société dans la coentreprise Côté Gold ; par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM (la « participation transférée »), sous réserve du droit d'IAMGOLD de racheter la participation transférée afin de rétablir sa participation dans la mine Côté Gold à 70 %.

L'entente de financement de la coentreprise prévoit également que jusqu'au rachat par la Société de la participation transférée et au 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée des deux, la Société versera à Sumitomo un montant aux termes de l'option de rachat équivalant au taux du financement à un jour garanti à trois mois, majorés de 4 %, relativement aux contributions payées par Sumitomo dans le cadre de la participation transférée.

Le 30 septembre 2024, la Société a transmis le préavis officiel requis de 60 jours à Sumitomo pour manifester son intention d'exercer son droit de rachat de la participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold. La clôture de la transaction, qui est prévue le 30 novembre 2024, rétablira la participation d'IAMGOLD dans Côté Gold à 70 %.

Le montant du rachat s'élève à environ 377 millions \$ et comprend les frais d'option de rachat courus en 2023 de 23,7 millions \$. Les fonds nécessaires au paiement proviendront du financement par convention de prise ferme de 300 millions \$ réalisé au deuxième trimestre de 2024 et des liquidités disponibles.

Le paiement total du rachat correspond aux montants totaux de 250,0 millions \$ avancés par SMM au nom de la Société auquel s'ajouteront tous les apports supplémentaires versés, déduction faite de la production d'or supplémentaire reçue par SMM en raison de l'augmentation de sa participation, jusqu'à l'atteinte du stade de la production commerciale. SMM conservera également le produit net ou les paiements correspondant à sa participation accrue, à compter de commencement de la production commerciale, conformément aux termes de la convention de coentreprise, jusqu'au rachat de la participation transférée.

La convention de coentreprise définit le début de la production commerciale comme étant le premier jour du mois suivant l'atteinte d'un débit moyen à l'usine d'au moins 60 % du débit annuel prévu pendant 30 jours d'exploitation. Le 2 août 2024, la Société a annoncé l'entrée en production commerciale de Côté Gold, ce qui signifie qu'aux termes de la convention de coentreprise, la date d'entrée en vigueur de la production commerciale est le 1^{er} septembre 2024.

À des fins comptables, l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise ne répondait pas aux critères établis dans les Normes internationales d'information financière relativement à la comptabilisation de la dilution de la participation de la Société dans la coentreprise Côté Gold au titre d'une vente. La Société continuera de comptabiliser en fonction d'une proportion de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise et de 60,3 % dans les produits et les charges et autres coûts jusqu'à la date du rachat. En prévision du rachat de la participation transférée, la Société ne financera que 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations au moyen d'appels de liquidités et recevra 60,3 % de la production d'or.

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Importantes statistiques d'exploitation¹				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	1 891	2 015	7 544	6 369
Teneur extraite (g/t)	1,45	1,16	1,53	1,32
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	2 626	4 523	9 279	16 177
Stériles extraits – découverte incorporée (milliers de tonnes)	7 684	4 101	17 727	7 893
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	12 201	10 639	34 550	30 439
Ratio de découverte²	5,5	4,3	3,6	3,8
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 133	2 908	9 139	8 167
Teneur à l'usine (g/t)	1,26	1,10	1,41	1,24
Récupération (%)	88	90	88	90
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	112	93	366	293
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 90 %	100	84	329	264
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	113	94	361	295
Prix moyen réalisé de l'or, exception faite des livraisons prévues dans l'accord de paiement anticipé³ (\$/once)	2 496	1 940	2 306	1 936
Résultats financiers (en millions \$)¹				
Produits⁴	280,8	181,0	833,9	571,3
Coût des ventes⁴	137,8	132,1	397,1	368,1
Coûts de production	119,5	121,0	344,7	346,4
(Augmentation)/diminution des produits finis	(1,5)	2,1	(5,1)	(7,1)
Redevances	19,8	9,0	57,5	28,8
Coûts décaissés³	137,5	127,8	396,1	353,9
Coûts en immobilisations de maintien³	55,3	36,6	131,4	83,2
Coûts en immobilisations d'expansion³	0,9	0,4	3,0	1,4
Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion totaux³	56,2	37,0	134,4	84,6
Résultat provenant des activités d'exploitation	106,7	3,7	307,0	77,7
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière³	76,6	11,0	230,5	65,8
Coûts unitaires par tonne³				
Coûts d'extraction à ciel ouvert par tonne extraite	5,20	5,26	5,33	5,00
Coûts d'usinage par tonne usinée	18,87	19,61	18,91	19,08
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	9,28	8,25	8,98	9,47
Coûts d'exploitation par once⁵				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 226	1 417	1 099	1 249
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	1 223	1 372	1 097	1 201
CMTI³ (\$/once vendue)	1 730	1 798	1 498	1 510

1. Sur une base à 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production d'or attribuable au troisième trimestre de 2024 s'est chiffrée à 100 000 onces, soit une augmentation de 16 000 onces ou 19 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des teneurs supérieures.

Les activités d'extraction ont totalisé 12,2 millions de tonnes au troisième trimestre de 2024, soit 1,6 million de tonnes ou 15 % de plus par rapport à la même période de l'exercice précédent grâce au parc de véhicules miniers qui fonctionnait presque à plein rendement. Au cours de la période de l'exercice précédent, les activités d'extraction ont enregistré une baisse occasionnée par les interruptions périodiques des activités en raison des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement attribuable au contexte de sécurité dans le pays.

Au troisième trimestre de 2024, l'usine a traité 3,1 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,26 g/t, respectivement 8 % de plus et 15 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. Les teneurs moyennes à l'usine ont diminué au troisième trimestre par rapport à celles du premier semestre et devraient se rapprocher des

teneurs des réserves, conformément au plan minier, pendant que les activités d'extraction sont axées sur les séquences d'activités de découverte en vue de réaliser le plan minier, qui vise notamment à ouvrir l'accès aux bancs supérieurs de la phase 7.

La sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Des incidents terroristes surviennent encore dans le pays, notamment aux abords de la mine Essakane et en Afrique de l'Ouest en général. Le contexte de la sécurité au Burkina Faso et dans les pays avoisinants continue d'exercer des pressions sur les chaînes d'approvisionnement, quoique dans une moindre mesure, et sans engendrer d'interruption des activités de 2024 au cours des neuf premiers mois de 2024. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activités au site en fonction du contexte de sécurité. La Société poursuit ses investissements dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine.

Rendement financier – comparaison entre le 3^e t. 2024 et le 3^e t. 2023

Les coûts de production de 119,5 millions \$ ont diminué de 1,5 million \$ ou 1 % en raison des frais de découverte incorporés plus élevés qui ont fait diminuer les coûts de production, et qui ont été contrebalancés par des coûts d'usinage, des frais généraux et administratifs et des coûts plus élevés relatifs à la sécurité. Les prix au débarquement des principaux produits consommables, y compris le mazout léger, le cyanure, les corps broyants et la chaux, sont demeurés aux mêmes niveaux que ceux des derniers trimestres.

Le coût des ventes de 137,8 millions \$, exception faite de l'amortissement, ont augmenté de 5,7 millions \$ ou 4 %, principalement en raison de l'augmentation des redevances imputable à une nouvelle structure des redevances annoncée en octobre 2023 coïncidant avec l'appréciation du prix de l'or et une hausse du volume des ventes. Le coût des ventes par once vendue de 1 226 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 191 \$ ou 13 %, principalement en raison de l'accroissement de la production et des volumes des ventes, ainsi que les redevances accrues.

Les coûts décaissés de 137,5 millions \$ ont augmenté de 9,7 millions \$ ou 8 %, principalement en raison des redevances accrues. Les coûts décaissés par once vendue de 1 223 \$ ont inscrit une baisse de 149 \$ ou 11 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des volumes des ventes, qui a été en partie contrebalancée par les redevances à la hausse.

Les CMTI de 1 730 \$ par once vendue ont diminué de 68 \$ ou 4 % essentiellement en raison des coûts en immobilisations de maintien supérieurs, qui ont été contrebalancés par les coûts décaissés moindres par once vendue.

Les frais de découverte incorporés totaux étaient supérieurs de 4,6 millions \$ ou 13 % puisque le parc d'équipement minier fonctionnait à pleine capacité et a poursuivi l'agrandissement stratégique à la phase 7 dans la fosse principale en vue d'exécuter le plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés de 15,6 millions \$, comprenaient les pièces de rechange de 6,2 millions \$, le développement des ressources de 2,0 millions \$, la remise à neuf des génératrices de 1,9 million \$, la gestion des résidus de 1,8 million \$, l'équipement mobile et l'équipement de l'usine de 1,0 million \$, et autres projets de maintien de 2,7 millions \$. La Société a engagé des coûts en immobilisations d'expansion de 0,9 million \$ pour honorer l'engagement relatif à la réinstallation des villages.

Perspectives pour 2024

La production attribuable d'Essakane devrait se situer au haut de la fourchette des prévisions établies entre 380 000 et 410 000 onces. L'usine devrait continuer de fonctionner à sa capacité nominale. Le rapprochement positif des teneurs de la phase 5 devrait se poursuivre. Les teneurs moyennes du minerai alimentant l'usine devraient toutefois diminuer au quatrième trimestre de 2024 à mesure que les activités d'extraction se transporteront dans de nouvelles phases d'exploitation de la fosse, occasionnant des niveaux d'extraction moindres nécessitant l'ajout de minerai à basse teneur provenant des emplacements à l'alimentation en minerai.

Les coûts décaissés par once vendue à Essakane devraient se situer au bas de la fourchette établie entre 1 175 \$ et 1 275 \$ pour les coûts décaissés, et les CMTI, entre 1 575 \$ et 1 675 \$ par once vendue. Les coûts d'exploitation devraient demeurer conformes à ceux engagés au cours des récents trimestres, tandis que les coûts unitaires devraient augmenter en raison d'une production moindre au quatrième trimestre. Les CMTI devraient être supérieurs au quatrième trimestre en raison d'une production inférieure et des frais de découverte incorporés accrues en soutien au plan de production de 2025.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont estimées à environ 175 millions \$ (± 5 %) et comportent des frais incorporés relatifs aux activités de découverte, qui progressent vers de nouvelles phases d'extraction du minerai et le remplacement de certains équipements pour améliorer les coûts d'efficacité et de maintien à Essakane.

Des incidents de sécurité répétés ou des préoccupations s'y rapportant pourraient avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur. La Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement en raison de la situation de sécurité décrite précédemment, tout en investissant dans des infrastructures supplémentaires et dans l'approvisionnement adéquat en stocks pour assurer la continuité des activités. (voir la section « Risques et incertitudes »)

Complexe Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Importantes statistiques d'exploitation				
Développement latéral souterrain (mètres)	1 032	1 133	3 505	4 008
Minerai extrait (milliers de tonnes) – souterrain	84	79	256	203
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	131	231	379	580
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	215	310	635	783
Teneur extraite (g/t) – expl. souterraine	9,08	6,81	9,01	6,86
Teneur extraite (g/t) – expl. à ciel ouvert	1,59	1,86	2,06	1,54
Teneur extraite (g/t) – total	4,51	3,12	4,86	2,92
Minerai usiné (milliers de tonnes)	289	283	840	789
Teneur à l'usine (g/t) – expl. souterraine	9,09	6,66	9,04	6,80
Teneur à l'usine (g/t) – expl. à ciel ouvert	1,43	1,57	1,72	1,37
Teneur à l'usine (g/t) – totale	3,67	2,94	3,94	2,76
Récupération (%)	93	92	93	93
Production d'or (milliers d'onces)	32	25	99	65
Ventes d'or totales (milliers d'onces)	29	22	97	61
Prix moyen réalisé de l'or, exception faite des livraisons prévues dans l'accord de paiement anticipé ¹ (\$/once)	2 497	1 928	2 309	1 925
Résultats financiers (en millions \$)				
Produits ²	73,1	43,5	225,4	118,0
Coût des ventes ²	34,2	33,9	115,2	102,2
Coûts de production	37,1	36,7	116,3	109,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	(2,9)	(2,8)	(1,4)	(7,0)
Redevances	—	—	0,3	—
Coûts décaissés ¹	33,7	34,0	114,1	101,8
Coûts en immobilisations de maintien ¹	11,8	13,8	47,6	48,2
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	—	—	0,1	0,2
Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion totaux ¹	11,8	13,8	47,7	48,4
Résultat (perte) provenant des activités d'exploitation ³	490,3	2,1	533,8	(7,3)
Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière ¹	20,8	(8,9)	53,1	(46,4)
Coûts unitaires par tonne¹				
Coût d'extraction souterraine par tonne extraite	257,73	251,36	257,43	293,00
Coûts d'extraction à ciel ouvert par tonne extraite	6,20	9,21	9,59	8,08
Coûts d'usinage par tonne usinée	22,18	24,80	22,88	23,83
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	17,24	16,22	18,04	21,64
Coûts d'exploitation par once⁴				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁵ (\$/once vendue)	1 171	1 506	1 185	1 674
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 157	1 506	1 174	1 667
CMTI ¹ (\$/once vendue)	1 617	2 138	1 708	2 486

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le résultat net provenant des activités d'exploitation au troisième trimestre et le cumul de l'exercice comprennent un gain de 462,3 millions \$ à la suite de la reprise de la perte de valeur déjà comptabilisée de l'UGT Doyon.

4. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

5. Comprend une dépréciation de la VNR de l'empilement de minerai et des stocks de produits finis hors trésorerie amortis de néant au troisième trimestre de 2024 (néant au troisième trimestre de 2023) et un cumul annuel de 2024 de néant (cumul annuel 2023 de 3,2 millions \$), ce qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement de néant au troisième trimestre de 2 024 (néant au troisième trimestre de 2023) et un cumul annuel 2024 de néant (cumul annuel 2023 de 53 \$).

Exploitations

La production d'or de 32 000 onces au troisième trimestre a augmenté de 7 000 onces ou 28 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des teneurs supérieures. La hausse de la teneur à l'usine est le résultat d'une augmentation de la teneur provenant de l'extraction souterraine par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2024, les activités d'extraction se sont élevées à 215 000 tonnes, enregistrant une diminution de 95 000 tonnes ou 31 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement attribuable à la fin des activités d'extraction au gisement satellite Fayolle au premier semestre de 2024. La quantité de tonnes de minerai extrait sous terre et sa teneur continuent d'augmenter, comparativement à la même période de l'exercice précédent, dans huit zones minières actives au cours du trimestre.

Le développement latéral sous terre, qui totalisait 1 032 mètres au troisième trimestre de 2024, a diminué de 101 mètres ou 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, étant donné que les équipes de mineurs ont privilégié l'extraction du minerai conformément au plan minier.

L'équipe d'exploitation minière a achevé le programme de travaux de réhabilitation et de développement sous terre dans tous les secteurs existant afin de se doter d'une plus grande flexibilité opérationnelle et de mener simultanément de multiples séquences d'exploitation dans différents niveaux et secteurs de la mine. Le programme de travaux de réhabilitation comprenait la réparation et l'amélioration de l'infrastructure sous terre existante à la suite de l'événement sismique survenu en 2020, conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les secteurs sismiques de la mine. Les activités de production ont pu reprendre en toute sécurité à l'achèvement des travaux de réhabilitation dans chaque secteur précis. La réouverture des secteurs d'exploitation souterraine précédemment fermés s'ajoutera au programme de travaux de réhabilitation conformément au plan minier.

Au troisième trimestre de 2024, l'usine a traité 289 000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 3,67 g/t, respectivement de 2 % et de 25 % supérieure à la même période de l'exercice précédent. Les teneurs plus élevées à l'usine sont attribuables à la teneur plus forte du minerai provenant de l'exploitation sous terre tel qu'il est indiqué ci-dessus.

L'usine a atteint une récupération de 93 % au troisième trimestre de 2024, conforme à celle à la même période de l'exercice précédent. Le taux de disponibilité de l'usine au cours du trimestre a atteint 90 %, soit un taux supérieur à celui de 86 % obtenu à la même période de l'exercice précédent. En plus de l'arrêt annuel de l'usine planifié en novembre, un programme d'entretien en cours vise à améliorer davantage la disponibilité de l'usine.

Rendement financier – comparaison entre le 3^e t. 2024 et le 3^e t. 2023

Les coûts de production de 37,1 millions \$ ont augmenté de 0,4 million \$ ou 1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'accroissement des activités d'exploitation minière sous terre.

Le coût des ventes de 34,2 millions \$, exception faite de l'amortissement, a enregistré une hausse de 0,3 million \$ ou 1 %, principalement attribuable aux coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 171 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 335 \$ ou 22 %, principalement en raison d'une production et des volumes des ventes supérieurs.

Les coûts décaissés de 33,7 millions \$ correspondaient à ceux à la même période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 157 \$ ont affiché une baisse de 349 \$ ou 23 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des volumes des ventes.

Les CMTI par once vendue de 1 617 \$ ont accusé une baisse de 521 \$ ou 24 % principalement occasionnée par les coûts décaissés moindres par once vendue, des coûts en immobilisations de maintien plus faibles et une production et des volumes des ventes supérieurs.

Les coûts en immobilisations de maintien de 11,8 millions \$ comprenaient des coûts relatifs aux travaux de développement et de réhabilitation sous terre de 7,4 millions \$, des frais de découverte incorporés de 1,2 million \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 1,0 million \$ et autres projets d'investissement de maintien de 2,2 millions \$.

Au cours du trimestre, la Société a déterminé que la hausse du prix à long terme de l'or selon un consensus constituait une indication de reprise de valeur de l'UGT Doyon qui comprend le complexe minier Westwood. Par conséquent, une reprise de la perte de valeur de 462,3 millions \$ enregistrée antérieurement a été comptabilisée puisque le montant recouvrable de l'UGT Doyon est supérieur à sa valeur comptable.

Perspectives pour 2024

La production de Westwood devrait se situer au haut de la fourchette des prévisions établies entre 115 000 et 130 000 onces.

Les coûts décaissés par once à Westwood devraient se situer au bas de la fourchette prévue, soit entre 1 200 \$ et 1 300 \$ par once vendue, et les CMTI, entre 1 775 \$ et 1 900 \$ par once vendue. Les coûts unitaires devraient être plus élevés au quatrième trimestre en raison de l'arrêt annuel planifié en novembre au cours duquel aura lieu entre autres, le remplacement de certains équipements de l'usine, en plus de l'ajout de nouvelles foreuses de production dont la mise en service est prévue au cours du trimestre.

Les prévisions des coûts en immobilisations de 70 millions \$ ($\pm 5\%$) comprennent principalement de la réhabilitation et du développement souterrains en vue de réaliser le plan minier de 2025, le renouvellement du parc d'équipement mobile et fixe qui se poursuit et certains projets d'intégrité de l'équipement de l'usine de Westwood.

Au quatrième trimestre de l'exercice, la Société prévoit de déposer un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 comportant des détails sur les résultats de certaines mesures d'optimisation minière et d'évaluations stratégiques menées au complexe Westwood.

PROJETS

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan (« Nelligan ») est situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec. À la suite de la clôture de la transaction le 13 février 2024, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Ressources Minières Vanstar inc. et détient maintenant le projet Nelligan en propriété exclusive.

Les résultats positifs obtenus ont justifié l'ajout de forage au diamant d'expansion et de délimitation supplémentaire aux quelque 10 000 mètres initialement prévus en 2024. Le programme annuel de forage annuel s'est conclu par la réalisation des 1 900 derniers mètres et 13 500 mètres de forage au diamant réalisés respectivement au cours des périodes de trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2024.

Après la fin du troisième trimestre de 2024, la Société a publié l'ensemble des résultats de forage de 2024, notamment : 46,1 mètres d'une teneur de 1,08 g/t Au ; 48,8 mètres d'une teneur de 1,48 g/t Au à la zone 36 ; 35,2 mètres d'une teneur de 2,54 g/t Au et 32,9 mètres d'une teneur de 2,75 g/t Au à la zone Renard ; et 43,0 mètres d'une teneur de 2,28 g/t Au ; 22,5 mètres d'une teneur de 3,85 g/t Au à la zone inférieure (voir le communiqué du 23 octobre 2024).

Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet Monster Lake, qui est situé à environ 15 kilomètres au nord du projet Nelligan, dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Approximativement 3 500 mètres de forage d'exploration au diamant, au lieu des 3 000 mètres environ initialement prévus en 2024, ont été achevés au cours du premier trimestre de 2024 pour tester des cibles d'exploration le long du corridor structural principal de la zone de cisaillement Monster Lake. Les campagnes de forage estivales, qui comportaient environ 600 mètres supplémentaires de forage au diamant, réalisées dans des cibles hautement prometteuses, ont progressé et devront maintenant être testées.

Après la fin du troisième trimestre de 2024, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales faisant état de 239 000 tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 11,0 g/t Au représentant 84 200 onces d'or, et 1 053 000 tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 14,4 g/t Au représentant 488 500 onces d'or (voir le communiqué de presse du 23 octobre 2024).

Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Anik, adjacent à Nelligan au nord et à l'est, appartient en propriété exclusive à Exploration Kintavar inc. (« Kintavar »). IAMGOLD a conclu une convention d'option le 20 mai 2020 en vue d'acquérir une participation de 80 % dans ce projet.

Environ 3 000 mètres de forage d'exploration au diamant sont prévus pour 2024, dont environ 2 300 mètres ont été achevés au premier trimestre de 2024 pour tester différentes zones cibles. Des campagnes de forage estivales ont été menées dans différentes parties du projet en vue de délimiter d'autres cibles d'exploration.

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») visant la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk, dont plusieurs ont été finalisées en 2023. Conformément aux modalités des autres ententes et aux modifications afférentes, IAMGOLD recevra des paiements en trésorerie d'environ 84,4 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie de la participation de 100 %

des entités détentrices des projets suivants : en Guinée, le projet Karita et ses propriétés d'exploration connexes, et au Mali, le projet Diakha-Siribaya. La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour clôturer la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk.

Les deux dernières transactions sont assujetties à certaines approbations réglementaires des gouvernements concernés, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles qui font partie des ententes. La première des deux transactions devrait être finalisée au quatrième trimestre de 2024 et la seconde, en 2025.

Selon les modalités des ententes, les coûts d'exploration engagés relativement aux actifs de Bambouk seront recouverts de Managem à la clôture.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 septembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société se sont établis à 553,4 millions \$ et la dette nette, à 449,0 millions \$. Environ 404,9 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit de la Société, ce qui portait les liquidités à environ 959,3 millions \$ au 30 septembre 2024.

Côté Gold détenait 83,4 millions \$ (sur une base de 70 %) en trésorerie et équivalents de trésorerie, Essakane, 135,3 millions \$, et le siège social au Canada, 326,5 millions \$. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Essakane a déclaré des dividendes de 180,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024. La quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle et l'impôt sur dividendes a été versée au deuxième trimestre de 2024. La Société a reçu 137,0 millions \$ au troisième trimestre et a reçu le solde de 15,6 millions \$ en octobre 2024.

Le 30 septembre 2024, la Société a donné le préavis officiel prescrit de 60 jours à Sumitomo pour manifester son intention d'exercer son droit de rachat de la participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold transférée à Sumitomo dans le cadre de l'entente de financement et de modification de la coentreprise signée le 19 décembre 2022. La clôture de la transaction, qui est prévue pour le 30 novembre 2024, rétablira la participation d'IAMGOLD dans Côté Gold à 70 %, en échange d'un paiement de rachat d'environ 377 millions \$ de la Société. Les liquidités disponibles et la facilité de crédit renouvelable garantie serviront à financer le paiement du rachat (voir la section « Prévisions de liquidités » ci-dessous).

La trésorerie soumise à restrictions pour s'acquitter des obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture d'Essakane, de la division Doyon et de Côté Gold s'est chiffrée à 66,1 millions \$.

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société.

(en millions \$) ¹	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Billets de premier rang de 5,75 % (450 millions \$ en capital impayé)	448,3	448,0
Prêt à terme (400 millions \$ en capital impayé)	360,0	375,6
Prêts pour équipement	2,4	7,2
	810,7	830,8

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur liés aux activités poursuivies de 130,9 millions \$ au 30 septembre 2024 (121,3 millions \$ au 31 décembre 2023).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 425 millions \$ qui a été conclue en décembre 2017 et dont divers éléments ont été modifiés, y compris l'obtention du consentement pour la vente de Rosebel, la vente des actifs de Bambouk, l'entente de financement conclue avec SMM et le prêt à terme garanti de privilège de deuxième rang. Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite de 490 millions \$ à 425 millions \$, selon les exigences de la Société concernant une facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales. La Société a des engagements portant sur la totalité de la facilité de 425 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2025 et sur 372 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2026.

La facilité de crédit comporte une marge de taux d'intérêt supérieur au taux du financement à un jour garanti, au taux préférentiel d'acceptation du banquier, aux avances au taux de base et aux frais afférents, selon le ratio de la dette nette par rapport au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et aux clauses financières restrictives, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture sur les intérêts et l'exigence d'avoir au moins 150 millions \$ en liquidités.

Au 30 septembre 2024, la facilité de crédit était inutilisée. La Société a émis des lettres de crédit d'un montant de 15,7 millions \$ comme garantie de cautionnement, 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et de 4,0 millions \$ à titre de garantie de paiement de fournisseurs. La Société disposait d'un montant de 404,9 millions \$ en vertu de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par exercice (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021, ce qui représente un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets compris classé dans la dette à long terme dans les états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a contracté un prêt à terme de 400,0 millions \$. Ce prêt à terme, dont l'échéance est le 16 mai 2028, est majoré d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois, majoré de 8,25 % par année. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à l'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus de la réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps par tranches de 20 millions \$ et comporte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, une prime de 104 % s'il est remboursé après la deuxième année, une prime de 101 % s'il est remboursé après mai 2026 et une prime de 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes.

Contrats de location

Au 30 septembre 2024, la Société avait des obligations de contrats de location de 130,9 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,33 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited d'une valeur approximative de 125 millions \$ pour la location de certains équipements mobiles, dont certains ont été livrés au cours de 2023 et les autres le seront en 2024. Au deuxième trimestre de 2024, le contrat-cadre a été modifié pour porter la facilité de crédit à 150 millions \$, qui a été modifiée à nouveau par la suite pour la porter à 175 millions \$. Les 25 millions \$ supplémentaires de la facilité de crédit seront affectés à la location d'équipement mobile à Côté Gold en 2024 et 2025.

Prêts pour équipement

Au 30 septembre 2024, les prêts pour équipement d'une valeur comptable totalisant 2,4 millions \$ étaient garantis par certains équipements mobiles à des taux d'intérêt de 5,3 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En 2021, la Société a conclu des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (les « accords de paiement anticipé de 2022 »). La Société a reçu 236,0 millions \$ en 2022 en échange des 150 000 onces d'or à livrer au cours de 2024. Les accords prévoient un prix moyen du contrat de vente à terme de gré à gré de 1 753 \$ par once sur 50 000 onces d'or et un tunnel dont la fourchette est établie entre 1 700 \$ et 2 100 \$ par once sur 100 000 onces d'or.

En décembre 2023 et en avril 2024, la Société a conclu d'autres accords de paiement anticipé et des modifications de certains accords de paiement anticipé de 2022, qui ont eu pour effet de reporter l'incidence sur la trésorerie des obligations de livraison d'or prévues aux accords de paiement anticipé de 2022 qui étaient prévus au premier et au deuxième trimestres de 2024 et qui ont été repoussées au premier et au deuxième trimestres de 2025.

- En décembre 2023, la Société a conclu un accord de paiement anticipé, en vertu duquel la Société a reçu un paiement anticipé de 59,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 à un prix de l'or effectif de 1 916 \$ par once et devra livrer 31 250 onces d'or entre janvier 2025 et mars 2025 en tranches mensuelles égales.
- En avril 2024, la Société a conclu un autre accord de paiement anticipé, en vertu duquel la Société a reçu un paiement anticipé de 59,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2024 à un prix de l'or de 1 900 \$ par once et devra livrer 31 250 onces d'or entre avril 2025 et juin 2025. L'accord comporte un tunnel sur l'or se situant entre 2 100 \$ et 2 925 \$ en vertu duquel la Société recevra un paiement en trésorerie au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or excède 2 100 \$ par once, et le calcul du paiement correspond à la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ par once, d'un plafond de 2 925 \$ par once.
- La Société a également conclu des modifications aux accords de paiement anticipé de 2022 selon lesquels la livraison de 12 500 onces qui devait avoir lieu au premier semestre de 2024 a été reportée au premier semestre de 2025. La Société versera un total de 0,5 million \$ en trésorerie au premier trimestre et de 0,6 million \$ au deuxième trimestre de 2025 relativement au report. La production qui devait initialement être livrée aux termes des accords différés a été vendue au prix du marché pendant le trimestre.

La Société a livré 37 500 onces en vertu des accords de paiement anticipé de 2022 au troisième trimestre de 2024 (cumul annuel de 100 000 onces) et a reçu 10,0 millions \$ (cumul annuel de 28,9 millions \$) relativement au tunnel.

Cautionnements et cautions de bonne exécution

Au 30 septembre 2024, la Société avait consenti (i) des cautionnements totalisant 215,0 millions \$ CA (159,0 millions \$) en vertu d'ententes avec des compagnies d'assurance pour garantir certaines obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture de la division Doyon et de la division Côté Gold, et (ii) des cautionnements de bonne exécution de 32,0 millions \$ CA (23,7 millions \$) pour garantir certaines obligations liées à la construction de Côté Gold.

Au 30 septembre 2024, la Société avait consenti en garantie des lettres de crédit et des dépôts en trésorerie totalisant 26,6 millions \$. Le solde de 156,1 millions \$ demeure sans garantie de cautionnements et de bonne exécution.

Après la fin du trimestre, la Société a augmenté ses obligations environnementales relatives aux coûts de fermeture actualisés de 33,9 millions \$ CA. La Société devra augmenter ses obligations de 19,0 millions \$ CA au cours des deuxième et troisième trimestres de 2025 et de 19,0 millions \$ CA de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

Dérivés

En plus des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or mentionnés précédemment, la Société a conclu des dérivés visant certaines ventes d'or futures et certains taux de change afin d'atténuer la volatilité de ces éléments pendant la mise en service et l'intensification des activités à Côté Gold. De plus, la Société gère l'exposition à certaines autres marchandises, comme le pétrole, au moyen de dérivés. Voir la section « Risque de marché – Sommaire des contrats de change et des dérivés sur marchandises » pour obtenir des renseignements sur les contrats de dérivés en vigueur de la Société, y compris les dérivés sur marchandises associés à Côté Gold.

Prévisions de liquidités

Au 30 septembre 2024, la Société disposait de liquidités de 959,3 millions \$ constituées principalement de 553,4 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie et de 404,9 millions \$ en fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit. Côté Gold détenait 83,4 millions \$ (sur une base de 70 %) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et Essakane, 135,3 millions \$. La trésorerie d'Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les

dividendes. Essakane a déclaré des dividendes de 180,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024. La quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle et l'impôt sur dividendes a été versée au deuxième trimestre de 2024. La Société a reçu 137,0 millions \$ au troisième trimestre et a reçu le solde de 15,6 millions \$ en octobre 2024. Le montant engagé en vertu de la facilité de crédit diminuera de 53,0 millions \$ au 31 janvier 2025 et, par ricochet, réduira les liquidités du même montant.

D'importants facteurs et obligations de la Société ont une incidence sur ses projections de liquidités au cours des douze prochains mois :

- IAMGOLD recevra sa part de la production d'or et financera sa part des déboursés résiduels relatifs à la construction du projet Côté Gold, des coûts prévus et imprévus liés à l'intensification des activités, ainsi que les coûts d'exploitation minière et les coûts en immobilisations actuels et les besoins en fonds de roulement. Le 30 novembre 2024, la participation d'IAMGOLD reviendra à 70 % à la suite du rachat de la participation transférée. On s'attend à ce que Côté Gold génère des flux de trésorerie positifs, à l'exclusion des transactions dans le cadre des paiements anticipés, une fois qu'elle aura atteint le stade de la production commerciale au troisième trimestre de 2024. Une intensification des activités moins rapide que prévu diminuerait les ventes d'or et augmenterait les besoins en financement.
- La Société doit livrer 112 500 onces en vertu des accords de paiement anticipé sur l'or entre octobre 2024 et le 30 juin 2025. Les accords de paiement anticipés étaient financés au moment de la finalisation des accords. La Société recevra des paiements en trésorerie au moment de la livraison aux termes de l'accord de paiement anticipé sur l'or si le prix du marché de l'or au moment de la livraison excède (i) 1 700 \$ par once, à un plafond de 2 100 \$ par once, relativement aux 25 000 onces qui seront livrées entre octobre 2024 et décembre 2024, et (ii) 2 100 \$ par once, à un plafond de 2 925 \$ par once, relativement aux 31 250 onces qui seront livrées au deuxième trimestre de 2025.
- La Société s'attend à recevoir des produits bruts d'environ 84,4 millions \$ en 2024 à la finalisation des transactions restantes relatives à la vente des actifs de Bambouk dont les dates sont incertaines pour l'instant.
- La Société compte affecter le produit net de 300,2 millions \$ tiré du financement par voie de prise ferme en partie au rachat de la participation de 9,7 % de Sumitomo le 30 novembre 2024 et obtenir le manque à gagner à même ses liquidités.
- Pour gérer le risque de fluctuation défavorable du prix de l'or au quatrième trimestre de 2024, la Société a acheté 90 000 onces d'or, à un prix plancher garanti à 2 170 \$ par once, tout en conservant une pleine exposition à un prix de l'or supérieur au prix plancher. La Société réglera mensuellement les contrats au cours du quatrième trimestre de l'exercice.

Selon l'échéancier de l'intensification des activités en cours à la mine Côté Gold, et les conditions de marché qui pourraient avoir une incidence sur le montant des dépenses nécessaires pendant cette période et sur les flux de trésorerie générés par ses autres exploitations, la Société croit que la trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre 2024, conjuguées aux flux de trésorerie générés ses autres exploitations et des fonds inutilisés de la facilité de crédit, sont suffisants pour financer le rachat de la participation de 9,7 % de SMM dans Côté Gold et pour livrer l'or aux termes des accords de paiement anticipé de l'or.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du prix de l'or et les variations futures du prix de l'or et du pétrole influenceront par conséquent son rendement. La capacité de la Société à prélever des fonds sur sa facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

La Société comptera sur les flux de trésorerie générés par Côté Gold pour rembourser des dettes supplémentaires existantes ou futures ainsi que tout autre emprunt contracté pour financer le rachat de la participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold. Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2023 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

État des résultats

Produits – Les produits provenant des activités poursuivies se sont élevés à 438,9 millions \$ au troisième trimestre de 2024, dégagés de la vente de 184 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 2 391 \$ par once et de 214,4 millions \$ ou 96 % supérieure à la même période de l'exercice précédent, en raison des volumes des ventes accrus, du commencement des ventes d'or de la mine Côté Gold et d'un prix de l'or réalisé supérieur, qui ont été en partie contrebalancés par l'incidence de la partie comptabilisée des produits relative aux livraisons d'or prévues dans l'accord de paiement anticipé de 2022 (défini ci-dessus). Cet accord comprend 12 500 onces livrées à un prix à terme de 1 753 \$ par once et 25 000 onces livrées aux termes d'un tunnel de taux dont le prix est plafonné à 2 100 \$ par once d'or.

Coût des ventes – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est établi à 215,0 millions \$ au troisième trimestre de 2024, affichant une hausse de 49,0 millions \$ ou 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent qui était en partie attribuable au commencement des activités d'exploitation et des ventes d'or à la nouvelle mine Coté Gold et à l'accroissement de l'exploitation souterraine à la mine Westwood.

Charges d'amortissement – Les charges d'amortissement se sont élevées à 61,3 millions \$ au troisième trimestre de 2024, soit une hausse de 7,4 millions \$ ou 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des volumes de production supérieurs et de l'amortissement des activités de découverte différées à mesure que les séquences d'activités d'exploitation minière se poursuivent à la phase 5 à Essakane.

Coûts d'exploration – Les coûts d'exploration se sont élevés à 4,4 millions \$ au troisième trimestre de 2024, soit une baisse de 1,8 million \$ ou 29 % par rapport à la même période de l'exercice précédent à la suite de la vente de certains actifs d'exploration.

Frais généraux et administratifs – Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 10,8 millions \$ au troisième trimestre de 2024, soit une baisse de 2,1, millions \$ ou 16 % par rapport à la période de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration engagés à l'exercice précédent de 1,3 million \$ et des honoraires de consultation moindres de 0,6 million \$.

Charge d'impôts sur le résultat – La charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 31,2 millions \$ au troisième trimestre de 2024, soit une hausse de 27,1 millions \$ ou 661 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Elle comprenait une charge d'impôts exigibles de 26,7 millions \$ contrebalancée par une charge d'impôts différés sur le résultat de 4,5 millions \$, soit un montant supérieur à la charge d'impôts sur le résultat exigible de 21,0 millions \$ ou 368 % à la même période de l'exercice précédent et inférieur au recouvrement d'impôts différés sur le résultat de 6,1 millions \$ ou 381 %. La charge d'impôts sur le résultat exigible était plus élevée en raison des revenus supérieurs à Essakane.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation au troisième trimestre de 2024 se sont chiffrés à 146,2 millions \$, soit une hausse de 108,7 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du résultat en trésorerie de 169,9 millions \$ attribuable au prix de l'or réalisé supérieur, aux volumes des ventes accrus et au recouvrement d'une indemnité d'assurance de 26,7 millions \$, légèrement plus élevé que prévu, une charge moindre d'impôts payés de 13,9 millions \$, une réduction nette des stocks de fournitures, des produits finis et des emplacements de minerai de 9,8 millions \$, essentiellement occasionnée par une diminution nette des stocks de fournitures et des produits finis à Essakane et à Westwood, qui ont été contrebalancées par une hausse des stocks de fournitures et des produits finis à Côté Gold, contrebalancée par l'incidence négative des 64,4 millions \$ des produits différés comptabilisés dans le cadre des accords de paiements anticipés sur vente à terme d'or, une diminution des comptes débiteurs et autres créances de 33,4 millions \$ et des charges payées d'avance de 4,9 millions, principalement attribuables aux créances de TVA à Essakane, au paiement d'une prime d'assurance à Côté Gold et à une diminution des règlements des dérivés de 13,9 millions \$.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées au troisième trimestre de 2024 a totalisé 109,7 millions \$, accusant une baisse de 127,1 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution des coûts en immobilisations corporelles de 119,1 millions \$ essentiellement attribuables à l'achèvement de la phase projet de Côté Gold et à la réduction des coûts d'emprunt incorporés de 8,7 millions \$

Activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement au troisième trimestre de 2024 s'est chiffrée à 3,5 millions \$, soit un déclin de 8,5 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement attribuable aux produits moindres de 13,3 millions \$ reçus aux termes de l'entente de financement avec SMM et le paiement versé à SMM relatif aux frais d'option de rachat de 9,0 millions \$, qui ont été en partie contrebalancés par un paiement de dividendes moindres d'Essakane au gouvernement du Burkina Faso totalisant 12,0 millions \$ lié au moment des échéances.

Reprise de perte de valeur de Westwood

Au cours du trimestre, la Société a déterminé que la hausse du prix à long terme de l'or selon un consensus constituait une indication de reprise de valeur de l'UGT Doyon qui comprend le complexe minier Westwood. Par conséquent, une reprise de perte de valeur de 462,3 millions \$ enregistrée antérieurement a été comptabilisée puisque le montant recouvrable de Westwood est supérieur à sa valeur comptable.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi le 8 novembre 2024 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du troisième trimestre de 2024. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q3 Registration](#) (*recommandé*). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails pour assister à la téléconférence, ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 763-8274**

À l'international : **+1 647 484-8814**

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=p6dhhbCO>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 au Canada, 1 877 344-7529 aux États-Unis ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 1 043 405.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et les six mois terminés le 31 juin 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 34 à 47 du rapport de gestion de la Société du troisième trimestre de 2024 (en anglais seulement) déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Côté Gold, une mine à grande échelle et à longue durée de vie, issue du partenariat entre la Société et Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., devrait figurer parmi les plus grandes mines d'or en importance au Canada. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel. La Société emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance (« ESG »), y compris son engagement Zéro Incident® dans tous les aspects de ses activités. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés qui sont établis conformément aux normes internationales d'information financière, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite ; coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite ; coûts d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments u fonds de roulement et des empilements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses de projet

La Société croit que, outre les mesures financières conventionnelles établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier non conformes aux PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Produits	438,9	224,5	1 163,1	689,5
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,9)	(0,3)	(2,4)	(1,3)
Produits aurifères	438,0	224,2	1 160,7	688,2
Ventes (milliers d'onces)	184	116	514	356
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	2 391	1 937	2 260	1 934

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 % et de la mine Côté Gold de la Société sur une base de 60,3 %.
3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au troisième trimestre de 2024 comprend la livraison de 37 500 onces à 2 031 \$ par once (cumul annuel de 100 000 onces à 2 012 \$ par once) selon l'accord de paiement anticipé de 2022 (néant en 2023).

Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite ; coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite ; coûts d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Le coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extraite et le coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite sont définis comme suit :

- Les coûts d'extraction (compris dans les coûts de production), exception faite des frais de découverte incorporés des exploitations à ciel ouvert, diminués des variations dans les stocks résiduels des empilements de minerai et des coûts autres que de production qui ne sont pas directement liés aux tonnes extraites, divisés par le tonnage total de minerai et les stériles extraits.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée sont définis comme suit :

- Les coûts d'usinage et les frais généraux et administratifs (compris dans les coûts de production), et les frais de vente et coûts autres que de production qui ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par le tonnage de minerai usiné.

IAMGOLD estime que ces mesures de rendement financier non conformes aux PCGR assurent une plus grande transparence et permettent aux analystes, aux investisseurs et aux autres parties prenantes de la Société d'évaluer le rendement des activités d'exploitation minière sans l'incidence de niveaux de production variables. La direction met en garde les investisseurs que ces mesures de rendement par tonne sont sujettes aux fluctuations des volumes d'exploitation minière ou de traitement. L'utilisation de cette mesure conjointement avec les coûts de production et autres données préparées conformément aux IFRS pourrait atténuer partiellement cette limitation inhérente. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS. et elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Coûts de production	119,5	121,0	344,7	346,4
Ajustements :				
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	(7,8)	(5,5)	(0,2)	(0,5)
Ajustement des coûts d'exploitation	111,7	115,5	344,5	345,9
Composé du :				
Coût d'extraction net à ciel ouvert [A]	23,5	34,4	89,6	112,7
Coût d'usinage [B]	59,1	57,0	172,8	155,8
Frais généraux et administratifs [C]	29,1	24,1	82,1	77,4
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	1 891	2 015	7 544	6 369
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	2 626	4 523	9 279	16 177
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [D]	4 517	6 538	16 823	22 546
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	3 133	2 908	9 139	8 167
Coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite (\$/tonne) [A/D]	5,20	5,26	5,33	5,00
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	18,87	19,61	18,91	19,08
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	9,28	8,25	8,98	9,47

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Coûts de production	37,1	36,7	116,3	109,2
Ajustements :				
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	(0,3)	2,5	(1,5)	4,8
Ajustement des coûts d'exploitation	36,8	39,2	114,8	114,0
Composé du :				
Coût d'extraction souterraine [A]	21,7	19,9	65,9	59,7
Coût d'extraction net à ciel ouvert [B]	3,7	7,8	14,5	18,5
Coûts d'usinage [C]	6,4	7,0	19,2	18,8
Frais généraux et administratifs [D]	5,0	4,5	15,2	17,0
Minerai extrait sous terre (milliers de tonnes) [E]	84	79	256	203
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	131	231	379	580
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	458	614	1 133	1 707
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [F]	589	845	1 512	2 287
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	289	283	840	788
Coût d'extraction souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	257,73	251,36	257,43	293,00
Coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne extraite (\$/tonne) [B/F]	6,20	9,21	9,59	8,08
Coûts d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	22,18	24,80	22,88	23,83
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	17,24	16,22	18,04	21,64

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	Cumul annuel 2024
Coûts de production	64,8	90,3
Ajustements :		
Augmentation/diminution des stocks de minerai dans les emplacements	16,9	48,9
Ajustement des coûts d'exploitation	81,7	139,2
Compris dans les ajustements des coûts d'exploitation :		
Coût d'extraction net à ciel ouvert [A]	33,0	72,1
Coûts d'usinage et frais généraux et administratifs, déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	31,6	42,9
Frais généraux et administratifs [C]	17,1	24,2
Minerai extrait à ciel ouvert (milliers de tonnes)	3 159	7 212
Stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes)	5 213	11 901
Minerai extrait et stériles extraits à ciel ouvert (milliers de tonnes) [D]	8 372	19 113
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	1 633	2 515
Coût d'extraction net à ciel ouvert par tonne de minerai extraite (\$/tonne) [A/D]	3,95	3,77
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	19,34	17,06
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	10,46	9,60

Le \$/tonne peut ne pas être recalculé en fonction des montants présentés dans ce tableau en raison de l'arrondissement.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement par once vendue, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers intermédiaires consolidés.

Trois mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Côté Gold	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	174,1	43,3	58,7	0,2	276,3
Charge d'amortissement ¹	(36,3)	(9,1)	(15,7)	(0,2)	(61,3)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	137,8	34,2	43,0	—	215,0
Ajustements :					
Autres coûts d'exploitation minière	(0,3)	(0,5)	(0,1)	—	(0,9)
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(13,7)	—	—	—	(13,7)
Coûts décaissés – attribuables	123,8	33,7	42,9	—	200,4
Ajustements :					
Hormis les coûts pré-production – Côté Gold	—	—	(20,3)	—	(20,3)
Coûts en immobilisations de maintien ³	54,0	12,5	22,8	0,5	89,8
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	10,5	10,5
Autres coûts ⁵	2,9	0,8	0,2	0,1	4,0
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(5,7)	—	—	—	(5,7)
CMTI – attribuables	175,0	47,0	45,6	11,1	278,7
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	101	29	41	—	171
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables comprenant les ventes d'or post-production commerciale de Côté Gold	101	29	28	—	158
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 226	1 171	1 033	—	1 170
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 223	1 157	1 030	—	1 165
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 730	1 617	1 602	70	1 756

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 30 septembre 2023

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	177,3	42,4	0,2	219,9
Charge d'amortissement ¹	(45,2)	(8,5)	(0,2)	(53,9)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	132,1	33,9	—	166,0
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,3)	0,1	—	(0,2)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	(4,0)	—	—	(4,0)
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(12,8)	—	—	(12,8)
Coûts décaissés – attribuables	115,0	34,0	—	149,0
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien ³	37,4	13,4	0,1	50,9
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	10,9	10,9
Autres coûts ⁵	2,2	0,9	0,2	3,3
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(3,9)	—	—	(3,9)
CMTI – attribuables	150,7	48,3	11,2	210,2
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	84	22	—	106
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 417	1 506	—	1 436
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 372	1 506	—	1 400
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 798	2 138	105	1 975

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Neuf mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Côté Gold	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	526,9	146,6	70,1	0,5	744,1
Charge d'amortissement ¹	(129,8)	(31,4)	(15,7)	(0,5)	(177,4)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	397,1	115,2	54,4	—	566,7
Ajustements :					
Autres coûts d'exploitation minière	(1,0)	(1,1)	(0,1)	—	(2,2)
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(39,6)	—	—	—	(39,6)
Coûts décaissés – attribuables	356,5	114,1	54,3	—	524,9
Ajustements :					
Hormis les coûts pré-production – Côté Gold	—	—	(31,7)	—	(31,7)
Coûts en immobilisations de maintien ³	134,9	47,9	22,8	0,9	206,5
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	32,7	32,7
Autres coûts ⁵	9,9	3,9	0,2	0,3	14,3
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(14,5)	—	—	—	(14,5)
CMTI – attribuables	486,8	165,9	45,6	33,9	732,2
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	325	97	55	—	477
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables comprenant les ventes d'or post-production commerciale de Côté Gold	325	97	28	—	450
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 099	1 185	984	—	1 103
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 097	1 174	982	—	1 099
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 498	1 708	1 602	71	1 625

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa partie attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Neuf mois terminés le 30 septembre 2023

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)

	Essakane	Westwood	Siège social	Activités poursuivies – total	Rosebel	Total
Coût des ventes ¹	492,0	122,7	0,5	615,2	23,8	639,0
Charge d'amortissement ¹	(123,9)	(20,5)	(0,5)	(144,9)	—	(144,9)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	368,1	102,2	—	470,3	23,8	494,1
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(0,7)	(0,4)	—	(1,1)	(0,2)	(1,3)
Partie des coûts d'exploitation exceptionnels	(13,5)	—	—	(13,5)	—	(13,5)
Coûts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(35,4)	—	—	(35,4)	(1,2)	(36,6)
Coûts décaissés – attribuables	318,5	101,8	—	420,3	22,4	442,7
Ajustements :						
Coûts en immobilisations de maintien ³	84,2	47,6	0,3	132,1	9,4	141,5
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	35,2	35,2	—	35,2
Autres coûts ⁵	6,9	2,4	0,4	9,7	0,7	10,4
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(9,1)	—	—	(9,1)	(0,5)	(9,6)
CMTI – attribuables	400,5	151,8	35,9	588,2	32,0	620,2
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	265	61	—	326	24	350
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 249	1 674	—	1 329	949	1 303
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 201	1 667	—	1 288	949	1 265
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 510	2 486	110	1 803	1 358	1 773

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa partie attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont détaillés plus loin.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2024	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2023
Coûts en immobilisations corporelles	87,5	12,8	100,3	50,4	207,3	257,7
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(2,8)	(1,6)	(4,4)	—	(15,7)	(15,7)
Sous-total	84,7	11,2	95,9	50,4	191,6	242,0
Côté Gold (sur une base de 60,3 %)	17,1	10,3	27,4	—	191,2	191,2
Essakane	55,3	0,9	56,2	36,6	0,4	37,0
Westwood	11,8	—	11,8	13,8	—	13,8
Siège social	0,5	—	0,5	—	—	—

Rapprochement des coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie dans les états financiers par rapport aux paiements en trésorerie relatifs aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2024	Maintien	Expansion	3 ^e t. 2023
Coûts en immobilisations corporelles	87,5	12,8	100,3	50,4	207,3	257,7
Ajustements du fonds de roulement	(4,6)	15,5	10,9	0,5	(27,9)	(27,4)
Coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie	82,9	28,3	111,2	50,9	179,4	230,3
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(2,2)	(3,8)	(6,0)	—	(24,7)	(24,7)
Sous-total	80,7	24,5	105,2	50,9	154,7	205,6
Côté Gold (sur une base de 60,3 %)	13,7	23,5	37,2	—	154,3	154,3
Essakane	54,0	1,0	55,0	37,4	0,3	37,7
Westwood	12,5	—	12,5	13,4	0,1	13,5
Siège social	0,5	—	0,5	0,1	—	0,1

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés comme il est indiqué à la note sur les informations sectorielles dans les états financiers par rapport aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	Cumul annuel 2024	Maintien	Expansion	Cumul annuel 2023
Coûts en immobilisations corporelles	200,0	218,1	418,1	131,7	539,9	671,6
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(2,8)	(29,4)	(32,2)	—	(61,6)	(61,6)
Sous-total	197,2	188,7	385,9	131,7	478,3	610,0
Côté Gold (sur une base de 60,3 %)	17,1	185,6	202,7	—	476,7	476,7
Essakane	131,4	3,0	134,4	83,2	1,4	84,6
Westwood	47,6	0,1	47,7	48,2	0,2	48,4
Siège social	1,1	—	1,1	0,3	—	0,3

Rapprochement des coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie dans les états financiers par rapport aux paiements en trésorerie relatifs aux coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	Cumul annuel 2024	Maintien	Expansion	Cumul annuel 2023
Coûts en immobilisations corporelles	200,0	218,1	418,1	131,7	539,9	671,6
Ajustements du fonds de roulement	(0,4)	20,5	20,1	0,4	(16,0)	(15,6)
Coûts en immobilisations aux états des flux de trésorerie	199,6	238,6	438,2	132,1	523,9	656,0
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(2,2)	(32,0)	(34,2)	—	(71,9)	(71,9)
Sous-total	197,4	206,6	404,0	132,1	452,0	584,1
Côté Gold (sur une base de 60,3 %)	13,7	203,7	217,4	—	450,1	450,1
Essakane	134,9	2,8	137,7	84,2	1,7	85,9
Westwood	47,9	0,1	48,0	47,6	0,2	47,8
Siège social	0,9	—	0,9	0,3	—	0,3

Dépenses de projet

Les dépenses relatives à Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations de la construction du projet engagés au cours de la phase de construction et de mise en service du projet correspondant à ceux prévus dans le rapport technique de Côté Gold établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les coûts en immobilisations de construction, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, les stocks de fournitures initiaux, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement et les coûts en immobilisations, et servir la dette.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le BAIIA et le BAIIA ajusté aux états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	633,7	3,3	851,8	134,7
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	61,7	54,3	178,3	146,0
Frais financiers	24,2	4,2	33,4	15,7
RAIIA – activités poursuivies	719,6	61,8	1 063,5	296,4
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non liés à des instruments de couverture	(5,8)	2,1	(20,3)	(0,3)
Dépréciation (reprise) de la VNR des emplacements de stocks de minerai/produits finis	—	—	—	3,2
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	4,0	—	13,5
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	1,3
Perte de valeur (reprise)	(462,3)	—	(455,5)	—
(Gain) perte de change	(5,7)	3,9	(3,1)	8,5
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	—	(109,1)
Recouvrement d'assurance	(27,3)	—	(27,3)	(0,6)
Dépréciation d'actifs	—	0,1	0,2	1,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	1,2	(1,4)	(0,4)	1,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,6)	(1,4)	(1,7)
Indemnités de cessation d'emploi	—	1,6	0,2	2,3
Autre	2,5	1,8	9,3	3,6
RAIIA ajusté – activités poursuivies	221,7	57,8	565,2	204,5
Comprend les activités abandonnées :				
RAIIA – activités abandonnées	—	—	—	14,4
Éléments ajustés :				
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,1
RAIIA ajusté – activités abandonnées	—	—	—	23,4
RAIIA – toutes les exploitations	719,6	61,8	1 063,5	310,8
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	221,7	57,8	565,2	227,9

Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres, exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La

direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat (perte) avant les charges d'impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	633,7	3,3	851,8	134,7
Éléments ajustés :				
Gain (perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(5,8)	2,1	(20,3)	(0,3)
Dépréciation (reprise) de la VNR des emplacements de stocks de minerai/produits finis	—	—	—	3,4
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	4,4	—	14,5
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	1,3
Autres frais financiers	1,3	0,9	3,6	6,9
Perte de valeur (reprise)	(462,3)	—	(455,5)	—
(Gain) perte de change	(5,7)	3,9	(3,1)	8,5
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	—	(109,1)
Recouvrement d'assurance	(27,3)	—	(27,3)	(0,6)
Dépréciation d'actifs	—	0,1	0,2	1,2
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	1,2	(1,4)	(0,4)	1,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,6)	(1,4)	(1,7)
Indemnités de cessation d'emploi	—	1,6	0,2	2,3
Autre	2,5	1,8	9,3	3,6
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	137,1	0,6	357,1	50,9
Impôts sur le résultat	(31,2)	(4,1)	(95,1)	(29,6)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	3,8	0,5	0,9	3,1
Incidence fiscale des éléments ajustés	(0,3)	(1,0)	(0,8)	0,6
Participations ne donnant pas le contrôle	(8,4)	—	(23,3)	(7,0)
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	101,0	(4,0)	238,8	18,0
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,18	(0,01)	0,45	0,04
Comprend les activités abandonnées :				
Résultat net (perte nette) avant impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	—	—	14,3
Éléments ajustés :				
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	7,4
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	1,5
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,1
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	—	—	23,3
Impôts sur le résultat	—	—	—	(8,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(0,7)
Résultat net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	—	—	14,6
Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	—	—	0,03
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	101,0	(4,0)	238,8	32,6
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,18	(0,01)	0,45	0,07
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base en circulation (en millions)	570,6	481,1	529,2	480,4

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2024	3 ^e t. 2023	Cumul annuel 2024	Cumul annuel 2023
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	146,2	37,5	383,4	74,1
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	18,3	(20,0)	24,7	(37,8)
Stocks et emplacements de minerai non courants	18,1	27,9	31,1	65,7
Fournisseurs et autres créditeurs	(21,4)	(16,1)	34,0	4,8
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	161,2	29,3	473,2	106,8
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	—	—	—	21,9
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	161,2	29,3	473,2	128,7

Flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie dégagés des activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites miniers en exploitation. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Côté Gold	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	131,6	33,3	66,5	(85,2)	146,2
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	85,2	85,2
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	131,6	33,3	66,5	—	231,4
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	55,0	12,5	43,2	0,5	111,2
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Coûts en immobilisations associés aux sites d'exploitation minière – activités poursuivies	55,0	12,5	43,2	—	110,7
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	76,6	20,8	23,3	—	120,7

Trois mois terminés le 30 septembre 2023

(en millions \$, sauf indication contraire)

	Essakane	Westwood	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	48,7	4,6	(15,8)	37,5
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	15,8	15,8
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	48,7	4,6	—	53,3
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	37,7	13,5	179,1	230,3
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(179,1)	(179,1)
Coûts en immobilisations associés aux sites d'exploitation minière – activités poursuivies	37,7	13,5	—	51,2
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	11,0	(8,9)	—	2,1
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	11,0	(8,9)	—	2,1

Neuf mois terminés le 30 septembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)

	Essakane	Westwood	Côté Gold ¹	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	368,2	101,1	66,5	(152,4)	383,4
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	152,4	152,4
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	368,2	101,1	66,5	—	535,8
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	137,7	48,0	43,2	209,3	438,2
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(209,3)	(209,3)
Coûts en immobilisations associés aux sites d'exploitation minière – activités poursuivies	137,7	48,0	43,2	—	228,9
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	230,5	53,1	23,3	—	306,9

1. Représente les flux de trésorerie disponibles générés par le site d'exploitation Côté Gold pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024

Neuf mois terminés le 30 septembre 2023

(en millions \$, sauf indication contraire)	Essakane	Westwood	Siège social et autre	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	151,7	1,4	(79,0)	74,1
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	79,0	79,0
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	151,7	1,4	—	153,1
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	85,9	47,8	522,3	656,0
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(522,3)	(522,3)
Coûts en immobilisations associés aux sites d'exploitation minière – activités poursuivies	85,9	47,8	—	133,7
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	65,8	(46,4)	—	19,4
Flux de trésorerie générés des sites miniers – activités abandonnées	—	—	15,4	15,4
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	—	—	(9,5)	(9,5)
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	—	5,9	5,9
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	65,8	(46,4)	5,9	25,3

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,4	367,1
Placements à court terme	1,0	—
Facilité de crédit disponible	404,9	387,0
Liquidités disponibles	959,3	754,1

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,4	367,1
Placements à court terme	1,0	—
Obligations locatives	(130,9)	(121,3)
Dette à long terme ¹	(852,4)	(857,3)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(20,1)	(38,0)
Trésorerie (dette) nette	(449,0)	(649,5)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de néant et les prêts pour équipement de 2,4 millions \$ (respectivement de 450,0 millions \$, de 400,0 millions \$, de néant et de 7,3 millions \$ au 31 décembre 2023) Exclut les coûts de transaction différés et le dérivé incorporé dans les billets.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions de dollars américains)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,4	367,1
Créances et autres actifs courants	37,9	85,7
Stocks	287,4	266,3
Actifs détenus en vue de la vente	34,3	34,6
	913,0	753,7
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 269,0	3 496,5
Actifs de prospection et d'évaluation	45,0	14,4
Trésorerie soumise à restrictions	66,1	90,5
Stocks	116,7	106,5
Autres actifs	154,9	76,3
	4 651,7	3 784,2
	5 564,7	4 537,9
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	270,9	317,6
Impôts sur le résultat exigibles	63,2	5,8
Autres passifs courants	34,9	29,6
Partie courante des provisions	22,2	5,4
Partie courante de l'option de rachat de rachat dans Côté Gold	384,6	—
Partie courante des obligations locatives	28,8	21,1
Partie courante de la dette à long terme	1,3	5,0
Partie courante de produits différés	211,5	240,7
Passifs détenus en vue de la vente	5,4	5,6
	1 022,8	630,8
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	4,8	0,7
Provisions	311,8	360,1
Obligations locatives	102,1	100,2
Dette à long terme	809,4	825,8
Option de rachat dans Côté Gold	—	345,3
Produit différé	—	10,9
	1 228,1	1 643,0
	2 250,9	2 273,8
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 068,4	2 732,1
Surplus d'apport	56,8	59,2
Résultat non distribué (déficit cumulé)	173,2	(538,3)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(43,7)	(47,0)
	3 254,7	2 206,0
Participations ne donnant pas le contrôle	59,1	58,1
	3 313,8	2 264,1
Engagements et éventualités		
Événements postérieurs		
	5 564,7	4 537,9

Se reporter aux notes afférentes des états financiers du troisième trimestre de 2024

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Activités poursuivies :				
Produits	438,9	224,5	1 163,1	689,5
Coût des ventes	(276,3)	(219,9)	(744,1)	(615,2)
Profit brut (perte brute)	162,6	4,6	419,0	74,3
Frais généraux et administratifs	(10,8)	(12,9)	(33,6)	(39,4)
Dépenses d'exploration	(4,4)	(6,2)	(16,0)	(22,7)
Reprise de perte de valeur (charge)	462,3	—	455,5	—
Autres charges	(2,3)	(0,8)	(2,1)	(8,7)
Profit (perte) provenant des exploitations	607,4	(15,3)	822,8	3,5
Frais financiers	(24,2)	(4,2)	(33,4)	(15,7)
Gain (perte) de change	5,7	(3,9)	3,1	(8,5)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	—	109,1
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	44,8	26,7	59,3	46,3
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	633,7	3,3	851,8	134,7
Charge d'impôts sur le résultat	(31,2)	(4,1)	(95,1)	(29,6)
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	602,5	(0,8)	756,7	105,1
Résultat net (perte nette) lié aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	—	—	—	6,3
Résultat net (perte nette)	602,5	(0,8)	756,7	111,4
Résultat net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :				
porteurs de capitaux propres	594,1	(0,8)	733,4	98,1
Participations ne donnant pas le contrôle	8,4	—	23,3	7,0
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	602,5	(0,8)	756,7	105,1
Résultat net (perte nette) attribuable aux :				
porteurs de capitaux propres	594,1	(0,8)	733,4	103,7
Participations ne donnant pas le contrôle	8,4	—	23,3	7,7
Résultat net (perte nette)	602,5	(0,8)	756,7	111,4
Attribuables aux porteurs de capitaux propres				
Nombre moyen pondéré du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	570,6	481,1	529,2	480,4
Dilué	577,0	481,1	534,8	484,3
Résultat (perte) par action lié aux activités poursuivies (par action)				
De base	1,04	(0,00)	1,39	0,21
Dilué	1,03	(0,00)	1,37	0,20
Résultat (perte) par action lié aux activités abandonnées (par action)				
De base	—	—	—	0,01
Dilué	—	—	—	0,01
Résultat (perte) de base par action	1,04	(0,00)	1,39	0,22
Résultat (perte) dilué par action	1,03	(0,00)	1,37	0,21

Se reporter aux notes afférentes des états financiers du troisième trimestre de 2024

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation				
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	602,5	(0,8)	756,7	105,1
Ajustements :				
Charge d'amortissement	61,7	54,3	178,3	146,0
Perte de valeur (reprise)	(462,3)	—	(455,5)	—
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	—	(109,1)
Produit différé comptabilisé	(64,4)	—	(171,3)	—
Charge d'impôts sur le résultat	31,2	4,1	95,1	29,6
Autres éléments hors trésorerie	(25,4)	(19,8)	(28,5)	(18,7)
Ajustements des éléments de trésorerie :				
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	—	119,3	—
Produit d'indemnisation d'assurance	27,3	0,6	27,3	0,6
Règlement de dérivés	1,4	15,3	(0,8)	21,5
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(0,7)	(0,4)	(1,9)	(1,2)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(15,0)	8,2	(89,8)	(32,7)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	156,3	61,5	428,9	141,1
Impôts sur le résultat payés	(10,1)	(24,0)	(45,5)	(67,0)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	146,2	37,5	383,4	74,1
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	—	—	—	15,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'exploitation	146,2	37,5	383,4	89,5
Activités d'investissement				
Coûts en immobilisations corporelles	(111,2)	(230,3)	(438,2)	(656,0)
Coûts d'emprunts incorporés	(6,4)	(15,1)	(60,0)	(39,6)
Produit de la vente de Rosebel	—	—	—	389,2
Produits de la vente des actifs de Bambouk	—	—	—	165,6
Autres activités d'investissement	7,9	8,6	18,3	18,9
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(109,7)	(236,8)	(479,9)	(121,9)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	—	—	—	(8,2)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement	(109,7)	(236,8)	(479,9)	(130,1)
Activités de financement				
Produits de l'émission d'actions	—	—	287,5	—
Produits de la facilité de crédit	—	—	60,0	—
Remboursement de la facilité de crédit	—	—	(60,0)	(455,0)
Produits du second prêt à terme de deuxième rang	—	—	—	379,0
Financement net accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	10,8	24,1	43,6	299,2
Autres activités de financement	(14,3)	(19,1)	(52,9)	(36,4)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(3,5)	5,0	278,2	186,8
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités de financement liées aux activités abandonnées	—	—	—	(2,0)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités de financement	(3,5)	5,0	278,2	184,8
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	9,0	(4,5)	4,3	(2,3)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	42,0	(198,8)	186,0	141,9
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	—	—	0,3	(0,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – activités poursuivies	42,0	(198,8)	186,3	141,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	511,4	747,7	367,1	407,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	553,4	548,9	553,4	548,9

Se reporter aux notes afférentes des états financiers du troisième trimestre de 2024.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une personne qualifiée au sens défini par le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « cibler », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « stratégie », « projet », « prospect », « probabilité », « potentiel », « sous réserve de », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « futur », « prospectif », « préliminaire », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et autres paramètres de la mine Côté Gold, y compris les coûts d'exploitation ; la production prévue de la mine Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; l'intention annoncée de racheter la participation cédée la mine Côté Gold ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, les cibles, les propositions et les stratégies en matière de développement durable, y compris les données sur lesquelles la Société s'appuie obtenues de tierces parties, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de développement durable et leurs répercussions, y compris la vision « Zéro Incident® » de la Société ; les engagements en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et les initiatives de décarbonation (p. ex., l'objectif provisoire d'atteindre une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030) ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière (y compris la Loi sur la concurrence et la réglementation afférente à la lutte contre les changements climatiques).

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser le rachat de la participation transférée dans la mine Côté Gold ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs de Bambouk restants ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; la capacité de la Société à réaliser les transactions en cours ; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en développement durable de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière en particulier ; les

fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; y compris, mais sans s'y limiter, la capacité de la Société d'atteindre un débit de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) à la mine Côté Gold d'ici la fin de l'exercice et la capacité de la Société d'atteindre la capacité nominale à la mine Côté Gold en 2025 ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres exigences concernant la décarbonation et l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la Loi sur la concurrence (Canada)) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.com et sur www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedarplus.ca ou www.sec.gov (en anglais seulement).